

B INFORMATIONS NATIONALES

la presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 8 JUILLET 1986

De Cotret promet de l'action à l'automne pour Montréal

OTTAWA — Maintenant que l'étape des études est presque terminée, le gouvernement fédéral sera en mesure dès le début de l'automne d'annoncer son plan d'action pour relancer l'économie montréalaise.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Au cours d'une entrevue à LA PRESSE, le ministre Robert de Cotret, responsable au cabinet de la région métropolitaine, a déclaré que le rapport final du comité consultatif sur l'avenir de Montréal, groupe formé de

16 personnes, sera prêt pour publication à la fin de l'été.

« Je comprends que certaines personnes soient impatientes, mais il fallait d'abord procéder à une vaste consultation avant d'entreprendre une action quelconque à Montréal. Avec cette étude, nous aurons une bonne analyse des forces et des faiblesses de la région ».

D'après le président du Conseil du trésor, il n'y a pas une seule solution pour la métropole. Ottawa doit poser une série de gestes dans des secteurs industriels et économiques bien précis. Le fédéral a identifié sept

domaines qui seront privilégiés. On connaît déjà ceux de l'aéronautique, de la pétrochimie, la biotechnologie, le matériel de transport et la mission internationale de Montréal.

« Vous verrez, à partir du mois d'août ou septembre, les choses vont débouler ».

Le travail du groupe consultatif présidé par M. Laurent Picard, de l'université McGill, se fait en parallèle avec celui d'un comité ministériel, dont M. De Cotret est responsable.

« Les gens peuvent peut-être dire que cela prend du temps, mais l'époque des interventions

ponctuelles est révolue. Il faut un plan d'ensemble ».

Selon le ministre, il faut penser à ce qu'on envisage pour Montréal dans dix ou quinze ans et établir les moyens pour y arriver.

Même si les critiques ont reproché à l'équipe Mulroney de procéder avec lenteur, M. De Cotret estime que le gouvernement n'a pas attendu seulement la fin des analyses pour agir et que des gestes concrets ont été posés entre-temps. Il cite l'aide apportée à Pétromont, l'annonce dans le budget Wilson concernant le centre bancaire inter-

national et la création d'une école pour former des cadres dans l'industrie aérospatiale.

Comité économique

Sur un plan personnel, M. De Cotret se dit très heureux de sa nomination à titre de président du comité du développement économique et régional du cabinet fédéral. Cela fait partie des nombreux changements apportés par Brian Mulroney lors de son remaniement ministériel du 30 juin dernier.

Avec ceux des affaires sociales et de la défense, ce comité est un des plus importants du cabinet. Il comprend 22 ministres et dispose d'une enveloppe budgétaire de \$10,3 milliards. Tous les ministères à vocation économique s'y retrouvent.

« C'est ce comité qui coordonne toute la stratégie économique du gouvernement », dit Robert de Cotret, qui ne cache pas sa fierté d'avoir été désigné à ce nouveau poste par le premier ministre. Par contre, fait ignorer par la plupart des gens, le défi n'est pas nouveau pour lui car c'est la deuxième fois qu'il occupe ce poste. En 1979, lors du bref séjour de Joe Clark au pouvoir, M. De Cotret avait été nommé responsable du super-ministère d'Etat au développe-



Robert de Cotret

ment économique. Il connaît donc assez bien les responsabilités d'une telle fonction.

Toutefois, à la suite des changements apportés par M. Mulroney, le ministre De Cotret n'est plus le président du comité de privatisation, ce groupe ministériel de travail qui conseille le cabinet sur la liquidation des sociétés de la Couronne au profit du secteur privé. « Cela me fait rire quand on dit que j'ai perdu la présidence de la privatisation, ce n'est pas comme cela que les choses se passent ».

RAPPORT SUR L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE

Rien n'échappe à la révision

QUÉBEC — Pour que l'Etat coûte moins cher aux Québécois, il faut non seulement l'amputer d'une centaine d'organismes mais revoir tout ce qui reste : santé, éducation, développement économique, fonction publique, absolument tout.

GILBERT BRUNET
de notre bureau de Québec

Ce faisant, si les 17 grandes recommandations du Groupe de travail sur la révision des fonctions gouvernementales voyaient le jour, aucun Québécois ne reconnaîtrait ce qu'il connaissait de l'Etat provincial jusqu'ici.

Après le passage d'une telle tornade, il ferait une seule déclaration de revenu — à Ottawa — et sa « consommation » de soins de santé s'ajouterait en partie à son revenu imposable ; il aurait banni de son vocabulaire des sigles comme les CRSSS ou les CRD ; la tâche des enseignants serait augmentée sensiblement ; la sécurité d'emploi ne serait plus acquise aux fonctionnaires ; le nombre de médecins serait réduit ; plusieurs hôpitaux seraient privés, tout comme le réseau de télévision Radio-Québec.

Ce tableau découle directement de la volonté exprimée par le comité Gobeil dans son rapport sur la gestion des programmes, rapport divulgué hier à Québec.

Ensemble, les réseaux de santé et d'éducation accaparent 55 p. cent (\$15,7 milliards) du budget du gouvernement. Formé de leaders du monde des affaires, le comité ne recule devant aucune solution susceptible de freiner la croissance des coûts de ces deux réseaux.

■ **Santé et services sociaux :** le comité entend maintenir « l'accessibilité » des services — et non l'universalité. Autrement dit, le « ticket modérateur », même si l'expression n'est pas utilisée, est partout présente dans les recommandations :

— jusqu'à un maximum de \$1 500 ou \$2 000 par an, le coût des soins de santé reçus par un contribuable ou sa famille serait additionné à son revenu imposable ;

— privatisation de petits centres hospitaliers et gestion des plus grands confiée à des firmes privées (faire faire) ;

— l'abolition des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux, remplacés par une « administration décentralisée qui puisse recourir à des modes de financement ;

— diminution du nombre de médecins, notamment en fermant une faculté de médecine (M. Pierre Lortie mentionne celle de Sherbrooke) ;

— réforme des CLSC, notamment pour éviter la « duplication » en milieu urbain et pour transférer leur responsabilité aux municipalités.

■ **Éducation :** comme dans le réseau de la santé, le comité recommande une décentralisation qui irait jusqu'à la négociation strictement locale des conditions de travail entre les employeurs publics et les syndicats d'employés. En outre, le comité recommande :

— la mise en place d'un système provincial d'évaluation des institutions, des personnels et des élèves pour les niveaux d'enseignement primaire, secondaire et collégial ;



Le comité des « Sages » : Pierre Lortie, Michel Bélanger et Paul Gobeil.

publique ou privée — de leur choix :

— une majoration des frais de scolarité à l'université, jointe à une révision du système des prêts et bourses ;

— une augmentation sensible — 15 p. cent aux primaire et secondaire, davantage au collège et à l'université — de la tâche des enseignants, pour qu'elle se rapproche de la pratique ontarienne et américaine.

■ **Aide aux entreprises :** globalement, le comité Gobeil recommande à l'Etat de se retirer du champ traditionnel des subventions aux entreprises, pour laisser plus de place « aux lois du marché et à un environnement favorable à la croissance. Cela se traduirait notamment par :

— l'abolition de tous les programmes d'aide administrés par la Société de développement industriel ;

— l'abolition des subventions directes pour l'implantation et les investissements des grandes entreprises ;

— le maintien des Sociétés de placement et du Régime d'épargne-actions ;

— la rationalisation de l'aide aux agriculteurs pour tenir compte « de ce qui se fait ailleurs au Canada ».

■ **Perception fiscale :** le comité souhaite que Québec cesse d'être la seule province canadienne à percevoir ses propres impôts, convaincu qu'Ottawa respecterait maintenant les politiques particulières du Québec en cette matière.

■ **Fonction publique :** le comité aimerait que le nombre de salariés de l'Etat soit ainsi diminué :

— abolition de la sécurité d'em-

ploi pour les cadres supérieurs ;

— élaboration d'une politique de réduction du personnel excédentaire par étapes : réaffectation, reclassement, rétrogradation puis mise à pied ;

— des comparaisons systématiques et urgentes entre les coûts des ministères et ceux d'organismes similaires ;

— une politique de rémunération des salariés de l'Etat fondée sur une comparaison avec les salaires de tous les secteurs de l'économie, pas seulement les plus grandes entreprises.

En fin de rapport, le comité « amende » son premier rapport, produit quelques semaines plus tôt, et qui suggérait un examen en profondeur de Radio-Québec. Fin mai, cet « examen en profondeur » lui semblait terminé, suffisamment pour recommander au gouvernement de privatiser le réseau public et « télévision éducative ».

ENSEIGNANTS, ÉTUDIANTS, SSJBM

Des réactions défavorables

La Centrale de l'enseignement du Québec ne s'est pas fait attendre pour exprimer son indignation devant les recommandations formulées par le Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales.

Selon le directeur général de la Centrale, M. Michel Agnaieff, le groupe ne se préoccupe aucunement des intérêts des fonctionnaires et des comités consultatifs tels le Conseil supérieur de l'Éducation.

De l'avis de M. Agnaieff, le rapport soumis par le groupe de travail « démontre les limites d'une formule qui permet à une poignée de personnes, provenant du même milieu et prônant les mêmes convictions, d'avoir la main haute sur les politiques futures du gouvernement ».

Un ballon d'essai

Les porte-parole des étudiants québécois estiment, quant à eux, que les recommandations du Comité des sages concernant les frais de scolarité ne constituent qu'un ballon d'essai lancé dans le but de tester la volonté des étudiants.

Selon les compilations faites par les étudiants, la recommandation de réviser à la hausse les frais de scolarité jusqu'à concurrence de 20 ou 25 p. cent du coût réel des études porterait les frais scolaires à \$1 700 par année, soit

trois fois plus cher que ce qu'il leur en coûte actuellement. Les frais de scolarité comptent présentement pour environ sept p. cent du coût réel des études.

Le vice-président du Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU), Michel Le Comte, a affirmé, hier, que cette hausse majeure des frais de scolarité n'était pas la solution à adopter pour améliorer les finances des universités.

L'ANEQ, pour sa part, n'est pas surprise de cette annonce. Selon le président de l'Association nationale des étudiants du Québec, Jean-Pierre Paquet, il est clair que M. Gobeil veut réduire de façon draconienne l'accessibilité à l'université.

Les Jeunes libéraux

Par ailleurs, le président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, Pietro Perrino, croit qu'il ne faut pas s'alarmer de ces recommandations qui, selon lui, ne seront pas approuvées par le gouvernement Bourassa.

« Donner suite à cette recommandation, ce serait bafouer le programme du parti. Or, M. Bourassa et le président du PLQ, M. Robert Benoît, sont très respectueux du programme », a souligné M. Perrino.

SSJBM

La Société St-Jean Baptiste de Montréal, s'est insurgée, pour sa

part, contre la recommandation du rapport du Comité des sages d'abolir l'Office de surveillance et la Commission de protection de la langue française pour ne conserver que l'Office de la langue française.

Selon la SSJBM, ce serait une erreur d'abolir ou de fusionner les organismes responsables de l'administration de la Loi 101, et la société n'est pas d'accord pour qu'on confie à un seul organisme l'administration et le rôle de conseiller. Il s'agit là de deux fonctions distinctes qui doivent être accomplies séparément, explique le directeur général de la SSJBM, M. Robert Loiseau.

La SSJBM s'oppose donc au principe de fusion. « Mais si le gouvernement veut faire des économies d'échelle, il s'agit là de questions d'ordre administratif sur lesquelles la SSJBM n'a pas à se prononcer », a précisé M. Loiseau.

PQ

De son côté, l'opposition péquiste a indiqué hier qu'elle ne réagirait pas avant le mois prochain aux trois rapports du gouvernement Bourassa sur la privatisation, la déréglementation et l'organisation gouvernementale.

Une centaine d'organismes à abolir ou démanteler

QUÉBEC — En dix pages, le rapport du Groupe de travail sur l'organisation gouvernementale dresse trois listes : les organismes à abolir ; ceux à maintenir ; les autres qu'il faut repenser, refléter à l'entreprise privée ou à un niveau local de gouvernement.

GILBERT BRUNET
de notre bureau de Québec

Au départ, le comité Gobeil constate : depuis 20 ans, le nombre d'organismes du gouvernement du Québec est passé de 47 à plus de 200. Cette multiplication s'étant produite « en l'absence d'un contrôle rigoureux », le comité recommande qu'une centaine de ces organismes soient abolis ou démantelés « et qu'à l'avenir un contrôle plus rigoureux soit exercé sur la croissance de l'appareil administratif ».

Écartant de son mandat les sociétés d'Etat proprement dites — Hydro-Québec, SOQUIP, SOQUIA, Loto-Québec, etc. —, le comité recommande pour les autres types d'organismes les modifications suivantes :

■ **Les conseils :** 20 abolitions, dont : le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre ; le Conseil des affaires sociales et de la famille ; le Conseil de la langue française ; le Conseil des collèges et celui des universités. Au ministre de consulter les individus et les groupes de façon ponctuelle, résume le comité.

Les cinq conseils qui seraient épargnés sont les suivants : la Commission des biens culturels ; le Conseil du statut de la femme ; celui des communautés culturelles et de l'immigration ; le Conseil supérieur de l'éducation et la Commission consultative de l'enseignement privé.

■ **Les commissions :** par principe, le comité s'oppose d'abord à tout délai consenti aux commissions d'enquête, même la vaste enquête Rochon sur la santé et les services sociaux.

Ici, la liste des organismes à maintenir — Protection de la jeunesse, Droits de la personne, Protecteur du citoyen, Vérificateur général, Conseil des services essentiels — est plus longue que celle des abolitions : la Commission de protection de la langue française et le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

■ **Les offices :** après transfert de leurs activités à d'autres organismes ou ministères existants, le comité Gobeil abolirait notamment l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et l'Institut québécois du cinéma. Il maintiendrait, entre autres, l'Office des personnes handicapées et le Fonds d'aide aux recours collectifs. Comme il regrouperait les Fonds de recherche et Centres de recherche sous deux organismes subventionnaires qui feraient disparaître tous ceux qui existent actuellement : autant le Conseil de la recher-

che sociale que le Fonds de recherche en santé et le Centre de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur.

Trois autres instituts sont carrément abolis : l'Institut national de productivité (déjà démantelé par le gouvernement Bourassa) ; l'Institut de recherche en santé et sécurité du travail et celui sur la culture.

■ **Les régies :** neuf régies seraient abolies, dont certaines sont bien connues : la Régie du logement (transfert aux municipalités) ; la Commission de protection du territoire agricole (aux Municipalités régionales de comté) ; l'Office des professions et la Régie de la sécurité dans les sports.

Treize régies seraient maintenues, dans certains cas avec des budgets diminués : le Directeur général des élections ; la Commission de police ; la Commission des normes du travail ; l'Office de la langue française ; l'Office de protection du consommateur.

■ **Les tribunaux administratifs :** ici, il s'agit plutôt de fusion de plusieurs organismes en une seule et nouvelle Commission des recours administratifs, regroupant, par exemples, aussi bien le Tribunal de l'expropriation que la Commission des libérations conditionnelles. En outre, la Commission d'accès à l'information perdrait son statut de tribunal administratif pour devenir une simple commission de surveillance, ses décisions n'étant plus exécutoires.

■ **Les sociétés administratives :** les plus grandes seraient maintenues — Régies de l'assurance-maladie, des rentes, de l'assurance automobile — mais le comité Gobeil recommande une « révision complète du mandat et du mode de fonctionnement » de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

■ **Les sociétés d'aide à l'entreprise :** quatre sont maintenues par le comité aviseur, mais la Société de développement industriel devrait, avec des ressources limitées, intégrer la Société de développement des coopératives et celle des industries de la culture et des communications.

■ **Les sociétés d'aménagement et d'équipement :** règle générale, le comité suggère que soient transférées à une « instance publique ou privée, du pallier local ou régional » les organismes suivants : les sociétés de la Place des Arts et du Grand Théâtre de Québec ; les musées d'Art contemporain, des Beaux-Arts et de la Civilisation ; l'Opéra de Montréal et la Société d'aménagement de l'Outaouais ; la Société du Palais des congrès de Montréal et le Parc industriel de Mirabel.

En revanche, Québec conserverait intactes des sociétés comme la SHQ (habitation), celles des traversiers, la Régie des installations olympiques et le Musée du Québec.

Victoire éclatante de M. Nakasone

On avait prédit la victoire au Parti libéral démocrate dirigé par M. Nakasone aux élections législatives du Japon le 6 juillet. Mais pas une victoire de cette taille! On s'attendait à ce que Nakasone enlève 285 sièges. Or, le verdict des urnes lui en donne 304 (sur 512). Il s'agit d'une éclatante victoire personnelle pour le Premier ministre.

C'est à bon droit qu'à l'étranger cette élection a été considérée comme une affaire nippo-japonaise (si on peut dire), tant les enjeux véritables étaient absents de cette compétition électorale. L'élection a pour résultat principal de raffermir l'autorité du chef du PLD, dont la direction avait été âprement discutée au sein du Parti par des concurrents tout prêts à assumer la succession.

M. Nakasone avait pris quelques risques personnels en avançant d'un an la date des élections législatives et en les liant au renouvellement du sénat. Le mandat de M. Nakasone à la tête du parti se termine en principe le 31 octobre. Son impressionnante victoire, moyennant un changement aux règles gouvernant le parti, peut lui assurer maintenant une prolongation de son mandat.

La campagne électorale s'est déroulée à la japonaise, c'est-à-dire qu'au système démocratique imposé au Japon par les Américains en 1945, électeurs et candidats ajoutent quelques fantaisies de leur façon. C'est ainsi que, pour sa dernière intervention publique avant le scrutin, un candidat incertain de l'issue s'est fait accompagner par son épouse qui, s'agenouillant, a supplié les électeurs d'épargner à sa famille «l'humiliation» de la défaite. Voilà pour l'exotisme!

Il y a belle lurette que l'époque des «japoniseries» est finie. Il y a encore une vingtaine d'années, pourtant, quand l'industrie automobile japonaise annonçait sa ferme intention de s'implanter sur le marché nord-américain, le propos était accueilli avec scepticisme. La suite de l'histoire a montré à l'évidence que rien n'est impossible.

Puis, on a dit que le capitalisme japonais sachant faire appel à une main-d'œuvre docile et sous-payée, le moteur des succès industriels nippons se trouvait dans les inégalités sociales. Or, un examen sérieux des conditions de vie de l'ouvrier japonais démontre qu'il est mieux traité que bien d'autres, qu'il est, en outre, moins menacé que d'autres par le chômage.

Le pays connaît néanmoins quelques difficultés sérieuses. Les exportations ont baissé de près de 5 p. cent depuis le début de l'année. Le solde négatif des finances publiques s'accroît.

Certes, le yen est fort et la victoire du PLD lui a donné hier un nouvel élan. Mais cette appréciation de la monnaie comporte aussi ses inconvénients. L'humeur protectionniste du Congrès américain est stimulée par les performances d'un concurrent qui se classe parmi les plus grandes puissances industrielles du monde.

Le gouvernement de M. Nakasone se propose de recentrer l'économie sur la demande interne, de réduire le poids de la bureaucratie et de diminuer la dette publique.

M. Nakasone se targue de ses bonnes relations personnelles avec le président Reagan. Il parle lui-même l'anglais (le français mieux encore) et invite inmanquablement les démarcheurs que tente le marché japonais à apprendre la langue japonaise. Intéressant défi!

Signe aussi que le rayonnement culturel n'est pas sans liens avec l'argent.

Guy CORMIER

Turner est en bonne position

Depuis la cinglante défaite enregistrée par les libéraux fédéraux lors des élections générales de septembre 1984, John Turner a réussi le tour de force de se maintenir en assez bonne position à la direction de son parti.

En effectuant un retour en politique active, l'ex-ministre démissionnaire du cabinet Trudeau avait traversé avec succès le congrès au leadership en réussissant à succéder à celui dont il avait contesté le leadership dix ans auparavant.

Profitant d'une certaine avance dans les sondages de l'opinion publique, il avait décidé de se présenter devant la population pour faire confirmer au scrutin universel le mandat de premier ministre qui lui avait été confié par les militants.

Brian Mulroney, qui incarnait à ce moment-là le renouveau souhaité par les citoyens, était alors porté au pouvoir alors que les conservateurs obtenaient un nombre de sièges sans précédent dans l'histoire du pays.

Les séquelles du congrès à la direction du PLC n'étaient pas encore retombées que M. Turner était identifié comme l'un des principaux responsables de la débâcle des libéraux qui avaient été au pouvoir presque sans interruption pendant 20 ans.

Au lendemain de ces deux événements importants, plusieurs ne donnaient pas grand chance à M. Turner de se maintenir à la tête d'un parti politique qui n'a jamais toléré bien longtemps un chef perdant.

Avec ténacité et un courage certain, M. Turner a su résister à la critique. Avec un parti endetté et des troupes disséminées, il s'est remis à la tâche. D'abord pour éponger les dettes et remettre sur pied des associations qui n'existaient plus à toute fin utile.

Celui qui était considéré comme son principal adversaire à l'intérieur du parti, l'ex-ministre Jean Chrétien, jetait la serviette. Du moins en apparence. On peut dire que sa démission a refroidi l'ardeur de ses principaux partisans.

Le travail de mercenaire que s'est imposé M. Turner depuis deux ans commence à donner des résultats tangibles. Graduellement, par ailleurs, la crédibilité et la popularité des conservateurs commencent à chuter dans la population.

Une autre épreuve de taille attend maintenant M. Turner. Lors du congrès général du parti en novembre à Ottawa, les délégués devront se prononcer sur son leadership et dire s'ils souhaitent ou non lui donner une nouvelle chance pour conduire les troupes au combat lors des prochaines élections générales qui auront lieu dans environ deux ans.

L'exécutif national du parti s'est réuni le week-end dernier à Hull. On a fait le point de la situation, et il ressort nettement, selon les dirigeants actuels, que le nombre de mécontents n'est pas suffisamment élevé pour mettre en péril l'autorité du chef.

Les libéraux devançant les conservateurs un peu partout au Canada et ils obtiennent l'appui de 50 pour cent des électeurs du Québec.

M. Turner peut aussi compter sur des alliés de taille, ce qui n'était pas le cas en 1984. Les deux principales provinces canadiennes, le Québec et l'Ontario, sont dirigées par les libéraux.

Dans ce contexte et si les sondages se maintiennent, il serait sans doute suicidaire pour les libéraux fédéraux de répéter l'exercice toujours douloureux d'un congrès à la direction au moment où ils ont le vent dans les voiles. M. Turner est donc pratiquement assuré de traverser avec succès l'épreuve qui l'attend à Ottawa.

Jacques BOUCHARD



(Droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Hélène Pelletier-Baillargeon

Les livres dans la rue

Les enquêtes concordent toutes: les premiers de classe en français sont des enfants qui lisent en dehors des heures d'école!

La qualité alarmante de français écrit chez la plupart des jeunes Québécois ne concerne donc pas seulement le ministère de l'Éducation et la Centrale des enseignants. C'est aussi le problème des parents et de toute la société adulte. D'autres enquêtes, non moins percutantes que celle qu'André Noël a livrée récemment à LA PRESSE, montrent qu'en comparaison avec d'autres groupes ethniques, les Québécois de souche lisent peu, fréquentent moins leurs bibliothèques publiques et comptent un plus grand nombre d'analphabètes.

Tout se tient: l'école pourrait bien enseigner correctement la grammaire et l'orthographe, si, les heures de classe achevées, l'enfant n'ouvre jamais un livre, il est à peu près certain que cet enseignement théorique ne s'enracinera jamais dans ses automatismes et ses habitudes de vie. Ce sont les milliers d'images visuelles accumulées au cours de nos lectures qui, au moment d'orthographier «ot

«seau» ou «sceau» nous font réagir correctement en fonction du contexte de la phrase. À elle seule, aucune mémoire humaine ne suffirait à emmagasiner abstraitement toutes les subtilités d'une langue!

C'est à cet état de choses que veut remédier l'initiative des Livres dans la rue mise sur pied conjointement, en 1982, par la CECM et le service aux enfants des bibliothèques de la Ville de Montréal. Depuis 1984, madame Hélène Charbonneau, directrice de la Bibliothèque centrale-enfants, en assure le maintien. C'est le mouvement international ATD Quart-monde (Aide à toute détresse)⁽¹⁾ qui, sous le nom de *Savoir dans la rue*, a commencé à recruter des bénévoles pour parcourir les bidonvilles des grandes villes européennes afin d'apporter aux enfants, souvent analphabètes, non seulement le «pain», mais aussi le «savoir», clef de l'autonomie, de la connaissance, de la liberté et des droits sociaux.

À Montréal, durant les mois de juillet et d'août, des bénévoles s'installent donc actuellement dans des terrains de jeux ou dans des carrefours fréquentés

par les enfants et leur proposent... de leur lire des histoires! Pour ce faire, ils ou elles leur font voir des albums illustrés prêts par les bibliothèques de quartier. La fantaisie, le naturel, l'empathie et la gaieté sont indispensables à ce type de bénévolat: trop d'enfants associent encore le livre à la scolarisation malheureuse où ils ont connu l'échec. Il convient donc avant tout de leur faire découvrir le livre comme source de plaisir et d'information. Les groupes cibles sont constitués par les 5 à 12 ans. Dès le début, les parents sont associés à la démarche et invités aux séances de lecture. Malgré la fluidité des groupes et en dépit des interruptions fréquentes, un noyau d'enfants se laisse peu à peu captiver.

Les dix albums des premiers jours ne leur suffisent bientôt plus, ils en réclament davantage. Un beau matin, l'un d'entre eux, selon le scénario prévu par Schéhérazade, demande la permission d'apporter le livre à la maison «afin de connaître au plus vite la fin de l'histoire»... Puis un second et un troisième lecteur se manifestent: un système de troc s'installe peu à peu

parmi les enfants. À l'automne, racontent les bénévoles, le groupe manifeste spontanément son désir de poursuivre dans un local chauffé les rencontres de l'été. Aux bénévoles de s'en dénier un. Désormais le groupe, devenu plus stable, est mûr pour sa première visite à la bibliothèque publique pour enfants.

Intimidés au début, tels des affamés que l'on introduirait brusquement dans une confiserie de luxe, les enfants se laissent bientôt entraîner par leur gourmandise. Les bénévoles connaissent alors l'immense satisfaction de les voir s'éparpiller parmi les rayonnages, toute notion du temps perdue!

Dix, quinze lecteurs invétérés viennent de naître dans un quartier défavorisé... Demain, peut-être, ils en deviendront la conscience? «La lecture, disaient Bruno Bettelheim et Karen Zeilan, demeure la source d'information et de savoir la plus importante dont puisse disposer l'être humain».⁽²⁾

Notes: 1. L'Association des amis d'ATD Quart-monde, 420 est. rue Saint-Paul, Montréal, H2V 1T4.
2. *La lecture et l'enfant*, éditions Robert Laffont, Paris, 1983, p. 192.

Crise inutile en Italie?

L'Italie se trouve donc, depuis le 27 juin dernier, en pleine crise politique. Mais déjà on peut se demander si elle était vraiment nécessaire.

André LUCHAIRE

On sait qu'elle a été, en somme, déclenchée par la Démocratie-chrétienne, le principal parti de la coalition qui gouverne l'Italie depuis août 1983, mais qui a dû en laisser la direction au parti socialiste, c'est-à-dire en fait à M. Bettino Craxi, secrétaire général de ce parti.

Pour quelles raisons? Le succès modeste mais certain obtenu par la coalition dans l'entreprise d'assainissement économique et financier de l'Italie ne justifiait-il pas le maintien de la formule de gouvernement au moins jusqu'aux prochaines élections générales, prévues pour 1988?

M. Ciriaco De Mita, secrétaire général de la Démocratie-chrétienne, semble en avoir jugé autrement et depuis plus de six mois réclame, de plus en plus bruyamment, que les socia-

listes cedent la présidence du conseil à la Démocratie-chrétienne, au nom, entre autres arguments, d'un principe d'alternance au pouvoir que, affirme-t-il, M. Craxi lui-même a admis en théorie.

Quoi qu'il en soit, après le «coup de Jarnac» du jeudi 26 juin, (télévisé ou non qu'il ait été par M. De Mita lui-même) le président de la République, M. Francesco Cossiga, une fois reçue la démission de M. Craxi, a aussitôt entrepris les consultations d'usage.

Samedi dernier la Démocratie-chrétienne a signifié à M. Craxi ses exigences: ou lui céder tout de suite la direction de la coalition — ou reconstruire le gouvernement tel quel mais en s'engageant à l'avance à céder la place pour la prochaine législature, c'est-à-dire après les élections générales de 1988 (solution dite du «pacte de sept ans») ou se représenter tout de suite devant le Parlement, avec le risque d'une nouvelle défaite menant à des élections générales anticipées (à moins évidemment d'un vote surprise favorable).

En fin de semaine le Parti socialiste a répliqué en précisant qu'il n'accepterait pas de conditions de temps ni d'engagement politique à sa reprise de pouvoir.

Mais dès vendredi dernier M. Cossiga, rehaussant à l'espoir d'une solution immédiate, avait chargé M. Amintore Fanfani, ancien président du Conseil lui-même, d'une «mission d'exploration», destinée, de toute évidence, à gagner du temps.

C'est cette marge de temps que vont chercher à utiliser les trois partis mineurs de la coalition: républicains, libéraux et sociaux-démocrates, jusqu'ici restés spectateurs. Après quelques jours de découragement et d'impuissance, il semble qu'ils ont repris conscience de leur rôle médiateur; en vertu de ce qu'ils ont de commun: car ils sont «latques» (ce qui, en Italie, veut dire anticléricals mais non antireligieux, comme c'est le cas en France) comme les socialistes et «bourgeois» comme la grande majorité de la Démocratie-chrétienne.

En outre et surtout ils sont hostiles à tout chambardement politique et vont se faire les avocats déterminés de la stabilité gouvernementale, condition sine qua non de la reprise économique et de l'assainissement des finances publiques, déjà entrepris depuis trois ans avec un début de succès sous la direction de M. Craxi. Et ils auront pour eux, semble-t-il, la majorité de l'opinion publique italienne.

Sauront-ils éteindre la soif de pouvoir immédiat que manifestent depuis quelques mois la Démocratie-chrétienne avec M. De Mita? C'est ce que nous diront ces jours prochains, qui pourraient aussi voir surgir des hypothèses nouvelles avec, par exemple, une candidature Andreotti — peut-être la seule acceptable aux socialistes, au cas où M. De Mita resterait intrinsèque, et maintiendrait son veto contre M. Craxi. Mais ce dernier demeure pour le moment la seule solution raisonnable, si on veut éviter des élections générales anticipées.

L'histoire d'une grande dame

Et pourtant ce symbole de l'Amérique n'est pas né en territoire américain; c'est un don de la France, pays qui avait offert son alliance à quelques colonies rebelles, pour les aider à conquérir leur indépendance.

En 1866, lors d'un déjeuner, un professeur de droit comparé nommé Edouard de Laboulaye a lancé l'idée d'offrir une statue aux États-Unis afin de commémorer le centenaire de leur indépendance. L'un des convives, le sculpteur Frédéric Bartholdi, qui avait déjà travaillé au projet d'un colosse enjambant le canal de Suez, accepta d'enthousiasme l'idée de dessiner puis de construire un tel monument. La guerre de 1870 retarda l'exécution du projet, mais dès 1871, Bartholdi partit visiter les États-Unis afin d'y trouver un site. Au mois de juillet, Laboulaye reçut de lui une lettre relatant sa découverte, à l'entrée du port de New York, de la petite île de Bedloe, lieu idéal pour «son Américaine».

De retour en France, Bartholdi s'associa avec l'ingénieur Gustave Eiffel; ce dernier édifia la structure interne de la statue selon une conception tout à fait nouvelle qui devait inspirer les constructeurs des premiers gratte-ciel. Infatigable, Frédéric Bartholdi continuait de solliciter des appuis, en France comme en Amérique. En France, les souscriptions s'élevèrent à environ 600 000 francs et, en Amérique, à 170 000 dollars. Dans le même temps, Joseph Pulitzer, le grand patron de presse, lançait une campagne en vue de financer la construction d'un piédestal digne de ce grandiose monument. Il recueillit plus de 100 000 dollars et fit publier dans son journal, le *World*, les noms de tous les souscripteurs, quelque modeste qu'eût été leur contribution. En octobre 1886, le piédestal était terminé et la statue, transportée de France dans d'énormes caisses, fut enfin montée et installée.

Ses dimensions sont telles que, même durant sa construction, elle stupéfia les observateurs. De la base à la torche, sa hauteur est de 46 mètres. Sa main gauche, qui mesure cinq mètres, soutient des tablettes de 30 mètres carrés et son bras droit de 13 mètres brandit une torche de six mètres, tandis que son tour de taille est de 10 mètres. Du piédestal à la tête, on compte 171 marches.

Lors de l'inauguration officielle par le président Grover Cleveland, le 28 octobre 1886, c'est Bartholdi lui-même qui découvrit le visage de la Liberté, masqué par un immense voile tricolore. Tout comme la nation américaine, la statue imaginée par Edouard de Laboulaye s'était matérialisée grâce aux efforts et aux talents d'individus originaires de plusieurs nations, comme Pulitzer qui était né en Hongrie. Les blocs de granit du piédestal avaient été extraits d'une carrière du Connecticut appartenant à un immigrant écossais, John Beattie. La statue elle-même avait été construite en France et le cuivre de son enveloppe provenait de l'île norvégienne de Karmøy.

Au bout d'un siècle, la pollution et les intempéries aidant, le monument avait souffert. Aussi, en France comme aux États-Unis, des citoyens se sont mis à l'oeuvre pour entreprendre un énorme travail de restauration. Le Comité franco-américain pour la restauration de la Statue de la Liberté se créa dans ce but, en 1981. La Fondation pour la Statue de la Liberté et pour Ellis Island, présidée par le constructeur de voitures Lee Iacocca, apporta 230 millions de dollars au projet. Ces fonds serviront également à la restauration des bâtiments d'Ellis Island par lesquels sont passés des millions d'immigrants, comme les parents italiens d'Iacocca.

Le travail de restauration a duré cinq ans; par dizaines, ouvriers américains ou français y ont participé. La préférence a été donnée à la conservation et, dans l'ensemble, l'aspect extérieur de la statue demeure inchangé. Les trois cents feuilles de cuivre ont été, les unes nettoyées, les autres remplacées; chacun des nouveaux rivets ou plaques a reçu une patine imitant la couleur verdâtre de la statue. Seule la carcasse conçue par Eiffel, qui accueille près de deux millions de personnes chaque année, a été visiblement modernisée; on lui a ajouté des supports en acier inoxydable, un nouvel ascenseur hydraulique de 27 mètres et un musée consacré à l'histoire du monument.

L'une des plus grandes difficultés qu'ont rencontrées les restaurateurs a été la reconstitution de la flamme telle que l'avait dessinée Bartholdi. La torche avait déjà subi maintes transforma-

tions et la lampe, analogue à celle d'un phare, avait beaucoup souffert. Une société rémoise, les Métailliers Champenois, a été choisie pour s'acquitter de cette tâche délicate; à l'aide de vieilles photographies et d'un ordinateur, ils sont parvenus à recréer les dessins de Bartholdi à partir desquels a été réalisée une série de maquettes en plâtre. Ensuite, des ouvriers ont fabriqué un modèle à l'échelle 1/2, puis le moule grandeur nature. Les Métailliers ont construit des gabarits en fer autour du modèle, puis enlevé le plâtre et commencé le travail ardu consistant à imprimer sur ces gabarits de minces feuilles de cuivre. Ce martelage se fait avec des centaines de maillets de formes différentes, ce qui permet d'obtenir exactement le modèle désiré. Outre la torche, les Métailliers Champenois ont été chargés de la reféction des rayons du diadème.

La nouvelle torche est éclairée de l'extérieur comme Frédéric Bartholdi l'avait souhaité, sa surface dorée à la feuille reflétant la lumière des lampes à quartz la nuit, et celle du soleil le jour.

La Statue de la Liberté incarne de multiples symboles; allégorie de la liberté, elle «est» aussi l'amitié qui unit la France et les États-Unis. Elle en est venue très vite à représenter, pour de multiples générations d'immigrants, l'Amérique, terre d'avenir et d'espérance.

Les sept rayons de son diadème signifient sa domination sur les sept mers et les sept continents, tandis que l'éclat de sa torche est la lumière de la connaissance, de la vérité, et de la liberté de la presse et de la parole. Les tablettes qu'elle tient portent la date de la Déclaration d'Indépendance; des chaînes brisées, antique attribut de la liberté reconquise, s'entassent à ses pieds, et le drapeau classique de son vêtement évoque les origines gréco-romaines du droit et de la démocratie.

Le président Reagan a proclamé une «année de la liberté» qui va s'achever le 28 octobre. De grandes fêtes se dérouleront alors simultanément à Paris, à New York et dans tous les États-Unis. Entièrement renouée, la Statue continuera de se dresser à l'entrée du port de New York, le regard tourné vers le large, signe d'espoir pour tous les immigrants et tous les Américains originaires d'autres nations, symbole inmarcescible de la liberté, gage impérissable de l'amitié qui unit la France aux États-Unis.

Source: Services américains d'Information et de Relations culturelles, Ambassade des États-Unis d'Amérique.



La justice est d'abord politique

L'acquiescement du policier Jacques Parent est la preuve qu'un jury est capable de rendre un jugement juste et raisonnable mais pas nécessairement éclairé face à des accusations non fondées. En effet, il faut se rappeler que M. Parent était au départ accusé de voies de fait «simples»; ce n'est qu'à l'ouverture des procédures devant les tribunaux que les accusations à l'encontre de M. Parent étaient modifiées par l'avocat de la Couronne et devenaient des accusations de voies de fait graves et de séquestration, accusations autrement plus graves et lourdes de conséquences.

Toutes les personnes qui ont vu la diffusion du fameux vidéo étaient en mesure de constater que M. O'Carroll n'a pas été l'objet de voies de fait graves et qu'il n'a pas été victime d'une séquestration. Par contre, des voies de fait «simples» et une arrestation illégale ne sont pas à exclure, mais nous ne le saurons jamais puisqu'aucun tribunal n'aura à statuer sur ces questions simultanément. Et même si le juge a informé le jury du fait qu'il pouvait trouver M. Parent coupable d'un acte moins grave que ceux décrits dans l'acte d'accusation, le contexte de paranoïa dans lequel s'est déroulé ce procès unique et exceptionnel, a pu dissuader le jury d'y recourir.

Maintenant, nonobstant l'acquiescement, d'ailleurs prévisible et prévu par certains, deux questions d'importance se posent: qui a pris la décision et la responsabilité de changer les accusations au dernier moment, et pourquoi?

Il est facile d'identifier ceux qui ont modifié les accusations; c'est la Couronne, c'est-à-dire dans une cause aussi importante, l'avocat de la Couronne en chef du district de Montréal, avec l'aval du ministre de la Justice, M. Herbert Marx. Ainsi sont mis en cause le gouvernement et ses employés, ceux-là mêmes qui avaient accusé M. O'Carroll de voies de fait sur le policier Parent, accusations dont O'Carroll n'aurait pas été acquitté sans le vidéo.

Répondre à la question «pourquoi?», c'est mettre en évidence toute la pratique des mises en accusation dans notre système judiciaire et combien est politique un

tel pouvoir. En effet, actuellement, les simples citoyens ne peuvent pas, s'ils estiment être lésés ou victimes d'un acte criminel, porter directement des accusations criminelles contre quelqu'un; sans nécessairement revendiquer un tel pouvoir, il faut constater que seul un avocat de la Couronne, un magistrat, un juge ou le ministre de la Justice peuvent mettre en branle le processus judiciaire, une enquête policière et porter éventuellement des accusations, dans les cas que l'on qualifie de plainte privée. Ainsi, dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le Dossier Archambault, cas où des détenus ont été torturés ou à tout le moins victimes de voies de fait graves, toutes les instances judiciaires ont refusé même de faire enquête, le ministre de la Justice de l'époque, M. Marc-André Béland, en ayant décidé ainsi.

Cet exemple, ainsi que les modifications aux accusations portées contre l'agent Parent, démontrent combien la justice est d'abord politique.

Dans l'affaire O'Carroll, n'était-ce pas la meilleure façon d'obtenir que les forces de l'ordre soient blanchies dans le cadre d'une procédure publique?

Si l'on veut qu'il y ait au moins l'apparence de justice, le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, doit mettre sur pied une commission d'enquête, indépendante et publique, qui aura pour tâche la révision du rôle des avocats de la Couronne, et qui mènera à une dépolitisation des mises en accusation. Il ne s'agit pas de trouver des coupables dans le système actuel, mais de mettre un terme à un scandale qui a trop duré et d'assurer une plus grande indépendance du système judiciaire, sinon une indépendance réelle.

Refuser une telle enquête et une telle réforme fera en sorte que la confiance du public en la justice s'amenuisera encore, et démontrera que le ministre de la Justice, ayant une réputation de défenseur des droits et libertés, a choisi de défendre les droits et libertés du pouvoir politique.

Jean-Claude BERNHEIM
coordonnateur
Office des droits
des détenue(s)

Nous portons plainte

Il y a déjà un an et demi, nous avons entrepris un combat pour la vie en luttant contre l'avortement libre et gratuit sur demande, après avoir entendu Art McMurtry, attorney général de l'Ontario, nous dire qu'un politicien ou même un simple citoyen avait le droit de formuler une plainte au Criminel, s'il avait des preuves qu'on transgressait la loi.

Et nous avons choisi de porter plainte contre Henry Morgentaler, médecin et avorteur professionnel.

Morgentaler a déjà subi trois procès au Québec et il a été acquitté. Pourtant, ces soi-disants «cas de nécessité» prouvant qu'il fallait avorter la mère étaient étayés par de bien minces «raisons médicales». Manquer de moyens financiers, ou ne pas aimer les enfants, sont à notre avis, peu dangereux pour la santé de la mère ou celle de l'enfant, et ne sont en fait, que de bien piètres excuses. Pourtant au pays, il est pratiquement impossible d'adopter un bébé canadien puisque la liste d'attente est de 7 ans. Donc, en réalité, des enfants non désirés, il n'en existe pas. Puisque, si la mère biologique ne désire pas

cet enfant à venir, une autre mère, elle, l'attend depuis longtemps. Dans notre combat pour la vie, nous avons vu un substitut du procureur général se servir de tous les moyens pour nous éviter. Un juge de paix refuse d'incriminer Morgentaler après des mois d'attente, en disant que les preuves n'étaient pas suffisantes. Et Dieu sait pourtant que le dossier était étoffé. Nous savons tous, des simples citoyens aux ministres, députés, ou législateurs, que ce dernier défie la loi canadienne en admettant volontiers pratiquer des avortements à sa clinique de la rue Honoré-Beaugrand et qu'il affirme à qui veut l'entendre qu'il préfère l'emprisonnement à la cessation de ces dits avortements.

C'est pourquoi, Madame la gouverneuse générale, nous venons solliciter votre aide puisque vous êtes la plus haute instance au Canada.

Peut-être alors, serons-nous entendus? Les écologistes livrent un combat pour la nature, d'autres se battent pour sauver les bébés phoques ou les animaux de laboratoire, nous nous battons pour sauver des vies humaines. Nous nous targuons d'être des écologistes humains. Nous considérons, Votre Honneur, que notre cause est juste et noble.

Après avoir sollicité l'appui de nombreux avocats, de politiciens, de mouvements de femmes, nous nous sommes pourtant vu refuser toute attention. Nous avons besoin de votre aide pour que justice soit faite. Puisque le président de l'association des médecins du Québec, Augustin Roy, donne lui aussi sa bénédiction aux avorteurs professionnels qui transgressent la loi canadienne sur l'avortement, et ce avec l'approbation de tous les paliers de gouvernement, il ne nous reste plus, Madame, que vous.

Vous, Madame la gouverneuse générale de ce pays, de ce pays où les lois ne sont plus respectées. Vous, une mère, qui pourriez sûrement reprendre les paroles de Mère Teresa: «L'avortement constitue la plus grande menace à la paix. Car si une mère peut tuer son enfant, comment pourra-t-on ensuite empêcher les gens de s'entretuer?»

Fondation combat pour la vie
Reggie CHARTRAND
président

Un député soumet des explications

M. Gilbert Lavoie

À la suite de votre article paru dans LA PRESSE du 1^{er} juin 1986, je vous adresse quelques brefs commentaires et réflexions qui me permettent de croire que vous êtes dans l'erreur en prétendant que seuls Messieurs Hamelin et Plamondon sont des candidats crédibles pour accéder à la présidence du caucus conservateur du Québec. Je vous inviterais à réviser vos pronostics et vous appuyer peut-être bien sur d'autres observateurs que ceux auxquels vous faites référence. Je ne parierais pas votre hypothèque là-dessus, au risque de perdre votre maison.

Quant à l'absence de candidats ministériels à Montréal, je me permets d'exprimer de sérieuses réserves là-dessus. Tout comme mes réserves se transforment en protestations lorsque vous me taxez, moi et quelques collègues, d'être demeurés silencieux dans le dossier Gulf particulièrement.

Dois-je vous souligner que j'ai été passablement actif dans ce dossier, mais pas insouciant au point de vouloir réveiller un mort. Il est certain que l'évolution de nos économies nord-américaines, liées à la conjoncture des prix internationaux du pétrole, nous amènent irrévérablement à cette douloureuse situation depuis déjà plusieurs années, même à l'époque où des ministres libéraux présumément crédibles dont les Lalonde, Joyal, Ouellet, Bégin, Olivier, Fox, Trudeau étaient en place dans la région métropolitaine.

Pourtant, le député Malépart, à qui vous donnez encore une fois toute l'attention, était bien silencieux à cette époque, même muet. Et je voudrais aussi vous faire remarquer qu'il y avait déjà trois raffineries qui avaient fermé, et j'étais tout seul sur la rue Sherbrooke, à défendre les travailleurs des raffineries BP, Texaco, Esso, et Monsieur Malépart n'a même pas voulu nous signer une lettre d'appui, avec comme excu-

se qu'il était solidaire de son parti. Pourtant, peu après la fermeture de la raffinerie Gulf à Montréal, même l'ex-ministre libéral de l'Énergie, M. Jean Chrétien, reconnaissait à l'émission «Le Point» de Radio-Canada, que cette fermeture était prévisible depuis quelques années déjà.

Tirez-en, cher Monsieur Lavoie, vos propres conclusions; je me permets de vous faire parvenir un petit document de référence sur le sujet, fruit de mes recherches.

J'aurais pas touché l'autre problème de l'énergie, c'est-à-dire le programme énergétique national de Monsieur Lalonde. Mais je vous ferai remarquer qu'à chaque fois que vous faites le plein d'essence, aujourd'hui à un prix inférieur de 13 cents le litre ou 60 cents le gallon, c'est une économie minime, pour un automobiliste québécois, de 600\$ par année; certaines PME économisent de 1 000\$ à 50 000\$ par année et ce n'est certainement pas dû à la politique du gouvernement antérieur, c'est grâce à une politique de libre-concurrence, à une politique de déréglementation, politique que j'ai toujours défendue et que mon gouvernement, le parti conservateur et l'honorable Pat Carney, ministre de l'Énergie, ont mis en place.

Ce sont nos efforts qui permettent aujourd'hui aux Québécois et aux Canadiens de bénéficier directement de la pompe d'une telle économie. Il ne faut pas oublier non plus que l'industrie connexe de la pétrochimie a été enrichie avec le sauvetage de Petromont.

Mieux vaut un mauvais remède qu'un simple cataplême. Et, c'est bien connu, les remèdes les meilleurs sont souvent les plus mauvais à avaler. Je suis prêt à en discuter plus en détails avec vous si jamais vous étiez intéressé à la vraie vérité sur Montréal-Est, puisque personne n'a jusqu'à présent fait véritablement la lumière sur cette question.

Le député de Duvernay
Vincent DELLA NOCE

La coupe est pleine

Il m'aura fallu du temps pour écrire cette lettre qui me ronge depuis que je lis LA PRESSE régulièrement. Mais cette fois, c'est plus fort que moi, je plonge.

Je réponds à Madame Fabienne Larouche mais cette lettre aurait pu tout aussi bien s'adresser à Pierre Pascau ou à n'importe quel journaliste à sensation qui analyse l'école et ses enseignants comme un boucher analyse la façon de découper sa viande.

Dans son article du 16 juin dernier, Fabienne Larouche s'inquiète, avec raison, du nombre de jeunes qui décrochent de la société. Elle insiste sur le fait que plusieurs facteurs sont responsables de cette situation: le manque de volonté politique pour aider les jeunes, la famille éclatée et enfin l'école. Mais encore une fois, les ironies journalistiques nous laissent entrevoir les coupables, qui sont-ils? Les enseignants bien sûr. Il n'y a plus de discussions possibles avec eux et la seule relation qu'ils ont avec les jeunes, c'est des copies de colonne de bottin téléphonique.

Non mais, franchement!.. Je dois avouer que je suis dépassé de

voir certains journalistes imputer tous les maux de la société à l'école et à ses enseignants. Lorsque c'est un problème de gouvernement, c'est le système qui est en cause. Les hôpitaux vont mal, c'est le système. La famille est éclatée, pas un mot sur les parents, c'est la société. Mais lorsqu'il y a des problèmes à l'école, le problème c'est les enseignants. Les enseignants sont paresseux, syndiqués, font la belle vie, ne discutent pas avec leurs étudiants et se plaignent tout le temps. Ah oui, j'ai oublié les deux mois de vacances... N'en mettez plus messieurs dames de la presse, la coupe est pleine.

Je me demande vraiment d'où viennent ces informations. Lorsque je regarde les écoles où j'ai travaillé, je ne retiens qu'une chose, ce sont des enseignants qui font de leur mieux pour aider les jeunes (souvent sans manuel scolaire), des enseignants qui s'impliquent dans des activités parascolaires et des projets spéciaux, des enseignants qui essaient d'améliorer leurs cours, etc... qui qu'on en dise Pierre Pascau qui nous voit en vacances à l'année longue.

Certains diront que je suis un autre chialeur qui ne sait à quel point il est privilégié. Malheureusement pour ces mauvaises langues, je ne suis pas permanent, je n'ai pas la sécurité d'emploi et je gagne moins qu'un chauffeur d'autobus.

Messieurs les journalistes, si vous aimez critiquer, faire les manchettes à la une et jouer les prophètes de malheur, continuez ainsi, vous faites du bon boulot. Lorsque vous voudrez vraiment informer et aider la société, vous vous informerez avant d'écrire des faussetés sur l'école. Cela ne nuira sûrement pas à nos jeunes. Si vous ne savez pas comment, ce qui semble être le cas pour plusieurs, je vous conseille d'aller faire un stage comme enseignant pendant un mois et de lire «L'école méprisée» de Robert Lagassé. Alors peut-être comprendrez-vous mais ce n'est pas sûr car tel que dit un proverbe bien connu, il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre...

Alain CRAHAY
enseignant
Mont-Saint-Hilaire

N.B.
• Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
• Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone.
• LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
• L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
• Tout en respectant le pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
• Si possible écrire à la machine, à double interligne.
• Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3J1.

la presse
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h à 17h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES Détails	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Press	285-7306
COMPTABILITÉ Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6900	Vacances, Voyages Carrières et prof., js, nominations	285-7265 285-7320

LE MONDE

La grève générale marquerait le début de la fin pour Pinochet

Le mot d'ordre de grève générale de 48 heures a été très largement respecté la semaine dernière au Chili, paralysant aux quatre cinquièmes les transports et les écoles. Ce geste sans précédent, en bientôt treize ans de dictature, marque le début de la fin du régime Pinochet.

PIERRE VINCENT

C'est, en tout cas, l'évaluation que Carlos Poblete, directeur national de l'Association syndicale des professeurs du Chili, fait des récents événements dans son pays. Lancé par l'Assemblée civile, qui regroupe dix-huit organisations de toutes tendances politiques, le mouvement de grève des 2 et 3 juillet fut précédé de plusieurs autres actions de protestation. Et ce débrayage général sera suivi, selon lui, d'une escalade des moyens de répression de la part du gouvernement Pinochet.

« Mais, quoi que fasse le gouvernement, il n'arrivera plus à freiner l'escalade des gestes de protestation, précise Carlos Poblete au cours d'une interview avec LA PRESSE. La grève générale de 48 heures de la semaine dernière, c'était l'aboutissement de toute une série de gestes, d'un long processus amorcé au début de cette année qui conduira, tôt ou tard, peut-être même avant la fin de cette année, à une grève générale illimitée.



photos J.-Yves Létourneau, LA PRESSE
Carlos Poblete.

« Ce n'est pas l'effet du hasard, poursuit-il, si le mot d'ordre de grève a été suivi par 80 p. cent des travailleurs, si les transports et les écoles ont été paralysés à 80 p. cent. C'est que jamais autant qu'aujourd'hui le climat n'a été aussi favorable à une prise de conscience. Jamais, dans l'histoire du Chili, les conditions de vie n'ont été aussi mauvaises, si bien que de plus en plus de mes compatriotes en viennent à la conclusion que la seule issue maintenant c'est la grève générale illimitée. »

Quelque 800 000 familles sans abri, sans électricité et sans eau; des salaires qui sont demeurés à peu près les mêmes depuis 1973, alors que l'inflation n'en finit plus de grimper et de gruger

dans le pouvoir d'achat des citoyens... Voilà autant de raisons de mécontentement dans la population, fait valoir Poblete, qui estime que le Chili ne parviendra à se sortir de sa crise que par la chute du régime du général Augusto Pinochet.

Carlos Poblete, qui est venu au Québec à l'invitation des organisateurs du dernier congrès de la CEO, doit rentrer chez lui au cours des prochains jours. Pour avoir invité ses concitoyens à simplement manifester dans les rues contre le régime Pinochet, le 4 septembre dernier, il a été arrêté, mis en accusation et condamné à deux ans de prison. « J'ai déjà passé un mois et demi en prison pour ça, mais j'ai réussi à faire porter ma cause en appel et ainsi obtenir ma libération. » Et il se doute bien que les propos qu'il tient en ce moment au Canada pourront lui causer de nouveaux ennuis à son retour.

À titre d'exemple de la brutalité de la répression actuellement mise de l'avant par le régime Pinochet, Poblete signale le cas de Rodrigo Rojas, un étudiant chilien de 19 ans résidant à Washington, en visite dans sa famille au Chili, qui, pour avoir osé prendre des photos lors d'une manifestation estudiantine à Santiago, la semaine dernière, a été immolé par le feu sur place par des militaires.

L'affaire du Rainbow Warrior connaît enfin son dénouement

PARIS — L'affaire du Rainbow Warrior, qui avait défrayé la chronique l'été dernier tant par ses aspects rocambolesques que par ses conséquences politiques, a connu hier son dénouement avec l'annonce d'un accord entre la France et la Nouvelle-Zélande, accord conclu sous l'égide de l'ONU.

À trois jours du 1er anniversaire du sabotage du navire de l'organisation écologiste Greenpeace dans le port d'Auckland, qui avait causé le 10 juillet 1985 la mort du photographe néerlandais Fernando Pereira, les deux pays ont fait savoir qu'ils acceptaient les conclusions de l'arbitrage du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

Aux termes du compromis, les faux « époux Turenge », le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur, deux agents français condamnés en novembre dernier à 10 ans de prison en Nouvelle-Zélande pour leur rôle dans le sabotage, seront transférés avant la fin du mois sur l'île française de Hao, atoll de l'océan Pacifique, pour y être affectés pendant au moins trois ans à des tâches d'ordre militaire qui restent à définir.

Ironie du sort, les « Turenge », condamnés pour avoir tenté de s'opposer illégalement à

l'entreprise anti-nucléaire de Greenpeace, resteront confinés sur l'atoll de Hao qui abrite la base aérienne chargée d'assurer la logistique du centre d'essais nucléaires français de Mururoa. Cette île était précisément la destination du Rainbow Warrior lorsqu'il fut saboté.

D'autre part, la France adressera « une lettre d'excuses » à la Nouvelle-Zélande, après la signature de l'accord « dans les tout prochains jours » et lui versera une compensation financière de \$7 millions pour atteindre à sa souveraineté et pour l'indemniser sur le plan matériel. Wellington réclamait \$9 millions, Paris en proposait quatre et M. de Cuellar a « coupé la poire en deux ».

Le troisième élément du contentieux, le dossier économique, était considéré comme capital par M. Lange, soumis à la pression des exportateurs néo-zélandais effrayés de voir que le marché vital de la CEE risquait de se fermer à leurs produits, surtout le beurre.

De source française autorisée, on ne cache pas que dès, son arrivée au pouvoir en mars dernier, le gouvernement Chirac a résolu joué « la carte du beurre » pour tirer les « Turenge » de leurs geôles néo-zélandaises.

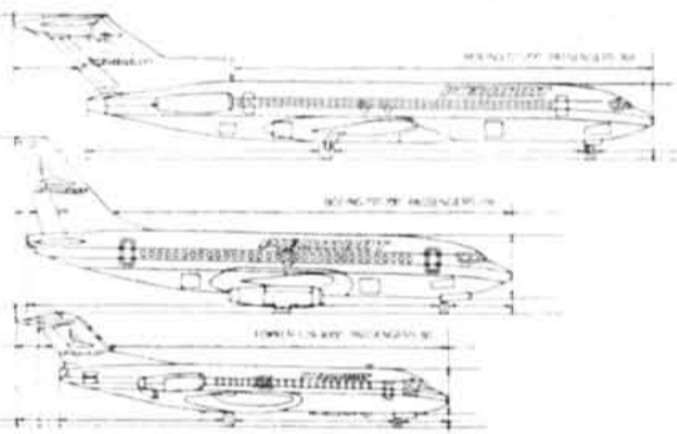
En clair, tout en renonçant aux tracasseries gênant les pro-

duits néo-zélandais, comme les cervelles de mouton, à leur entrée en France, tracasseries décidées par le précédent gouvernement, celui de M. Chirac a discrètement mais fermement fait savoir à Wellington qu'il mettrait son veto à Bruxelles aux importations de beurre néo-zélandais dans le Marché commun si le sort des « Turenge » n'était pas réglé.

La marge de manœuvre de M. Lange était très étroite puisque les pays de la CEE doivent confirmer, à l'unanimité, dès le 1er août, les niveaux d'importation de beurre néo-zélandais par la Grande-Bretagne. L'arme économique était d'autant plus redoutable que la CEE croule sous des montagnes de beurre.

Le nouveau statut des deux agents français est des plus vagues sur le plan juridique. Le chef du gouvernement néo-zélandais, M. David Lange, soucieux de désarmer ses critiques intérieurs, a affirmé, au cours d'une conférence de presse, qu'ils n'avaient pas été « libérés » puisqu'ils seront soumis à Hao à un ensemble de restrictions: interdiction de quitter l'atoll, sauf accord entre Paris et Wellington, interdiction de communiquer avec la presse, limitation des contacts aux membres de leurs familles et au personnel militaire, entre autres.

DEPUIS 38 ANS NOUS BÂTISSONS UNE RÉPUTATION ENVIABLE AUX ÉTATS-UNIS: AUJOURD'HUI, NOUS LA METTONS À L'ÉPREUVE AU CANADA!



Nous avons les avions qu'il faut, depuis l'une des premières flottes de F-28 au monde jusqu'à l'une des premières flottes de Boeing 737 au monde.

Tables rank the major carriers from best to worst based on the ratio of praises to complaints. In fairness, we have only highlighted those airlines that received what we feel is a significant minimum number of mentions.

U.S. Airlines (Receiving Minimum of 30 Mentions)			
	Prais.	Compl.	Major Carrier 70-97% Over 100
1. Piedmont	40	11	D
2. Eastern	136	67	U.C.P.
3. Western	39	31	S.C.
4. Northwest	55	29	D.F.
5. People Express	27	23	C.
6. American	103	118	S.F.
7. TWA	86	122	F.
8. US Air	22	35	S.C.
9. Continental	28	47	N.T.
10. Republic	9	21	C.
11. Pan Am	48	149	C.F.
12. Eastern	48	167	S.F.
13. United	51	283	S.F.

*A major complaint is defined as one mentioned by over 20% of respondents. General Complaint Codes: D=DELAYED or cancelled flight; S=unsatisfactory service; F=flight attendants; N=flight attendants.

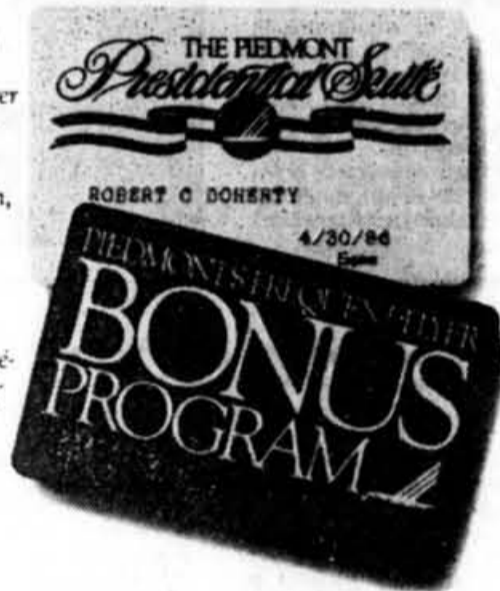
Bienvenue à bord de la dernière en date des compagnies aériennes à mériter le titre de « Ligne aérienne de l'année », décerné par Air Transport World!



Selon un sondage à l'échelle nationale, les gens d'affaires nous ont décerné un autre premier prix, celui de meilleure compagnie aérienne aux États-Unis en termes de service*.

Piedmont offre à ses clients l'occasion de s'enregistrer dans de confortables hôtels lors d'escales à Baltimore, Washington, et (bientôt) New-York.

Venez bénéficier d'un des plus généreux programmes de voyage qui soit!



Albany, NY	Hartford, CT	NY/LaGuardia
Baltimore, MD	Ithaca, NY	Richmond, VA
Binghamton, NY	Long Island/Rochester, NY	Rochester, NY
Boston, MA	MacArthur, NY	Springfield, MA
Buffalo, NY	Newark, NJ	Syracuse, NY
Cleveland, OH	NY/JFK	Utica, NY
Elmira, NY	International	Washington, DC

Vol sans escale jusqu'à Syracuse, sans transfert jusqu'à Buffalo, Cleveland et JFK. Certains vols sont à bord de court-courriers: informez-vous lorsque vous nous appelez.



Les mêmes gens qui ont bâti notre réputation aux États-Unis savent qu'ils doivent se dépenser tout autant au Canada.

En 1948, le tout premier vol de Piedmont reliait Wilmington (Caroline du Sud) à Cincinnati (Ohio). Depuis, nous poursuivons sans relâche notre croissance.

Nous desservons à l'heure actuelle plus de 100 villes d'un océan à l'autre. Nous savons relier comme personne les grandes villes et les petites.

Tout cela nous a valu d'occuper aujourd'hui le 7e rang aux États-Unis.

Mais nous n'avons nullement sacrifié pour autant les devoirs sacrés d'une ligne aérienne, c'est-à-dire un service impeccable en vol aussi bien qu'à terre.

Pour votre prochain vol, communiquez avec nous ou votre agent de voyage. Nous mettrons tout en oeuvre pour que notre première année au Canada soit encore plus éblouissante que nos 38 années aux États-Unis!

PIEDMONT AIRLINES POUR LES ÉTATS-UNIS

Pour tout renseignement complémentaire, communiquez avec votre agent de voyage, ou avec Piedmont Airlines en composant sans frais le 1-800-327-4548. *Le rapport Hideaway de Andrew Harper's

DÉPÊCHES

CHILI: le gouvernement américain a réclamé une enquête sur la mort d'un homme brûlé par des soldats au cours des dernières manifestations contre le régime Pinochet. Le dernier bilan de la grève de 48 heures de la semaine dernière est de huit morts. Le PC chilien est disposé à accepter un gouvernement militaire de transition vers la démocratie mais sans le président Pinochet.

HAÏTI: la Banque centrale a annoncé hier une augmentation des taux d'intérêt pour des dépôts bancaires et une baisse de ceux des prêts bancaires. Les taux d'intérêt des dépôts de moins d'un an sont désormais fixés entre 8 et 13 p. cent et ceux pour un an et plus entre 10 et 17 p. cent, tandis que ceux sur les prêts bancaires se situent entre 10 et 20 p. cent.

USA: la Cour suprême a déclaré hier « inconstitutionnel » l'une des principales dispositions de la loi Gramm-Rudman-Hollings qui prévoit un retour à l'équilibre du budget fédéral américain en 1991. L'article, qui prévoit des coupes automatiques dans le budget si les objectifs de réduction du déficit contenus dans la loi en question ne sont pas atteints, a été jugé contraire à la Constitution.

SOUDAN: le premier ministre soudanais Sadek al Mahdi s'est engagé hier à garantir les droits des non-Musulmans. Il s'est engagé à remplacer les lois islamiques qui « mutilent le pays » et à s'attaquer à une situation économique dramatique.

BUENOS AIRES: le Brésil et l'Argentine sont sur le point de signer un accord permettant d'intégrer leurs économies et de jeter les bases d'un véritable marché commun sub-régional. L'Uruguay entrerait un peu plus tard dans ce nouveau « marché commun ».

AMMAN: en riposte à des critiques, que lui a adressées récemment le Fatah (principale composante de l'OLP de Yasser Arafat), le gouvernement jordanien vient d'ordonner la fermeture immédiate de 25 bureaux de l'OLP en Jordanie.

IRA: Gerry Adams, le président du Sinn Fein (aile politique de l'Armée républicaine irlandaise), ne se trouvera pas en territoire canadien en même temps que la première ministre britannique Margaret Thatcher, qui s'en vient notamment visiter l'Expo de Vancouver. En effet, à l'instar des États-Unis qui ont récemment fait de même, le gouvernement canadien vient de refuser l'entrée au pays à M. Adams.

APPEL: la Cour d'appel fédérale vient d'ordonner de garder secret, au moins jusqu'au 6 octobre, le témoignage du millionnaire philippin Dewey Go Doe, de même que les témoignages de ceux qui l'ont appuyé dans sa demande de statut de réfugié au Canada. Accusé notamment de « sabotage économique » (un crime pouvant entraîner la peine de mort) chez lui, Doe, qui vit maintenant en Colombie britannique, est soupçonné d'avoir investi pour l'ex-président Marcos des sommes d'argent importantes à l'étranger et il est accusé d'avoir laissé \$85 millions de dettes dans son pays, en le quittant il y a trois ans.

JAPON

Un triomphe personnel pour Nakasone

■ TOKYO — En conduisant le Parti libéral démocrate (PLD) à sa victoire électorale la plus massive depuis sa création il y a plus de 30 ans, le premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone a renforcé ses chances de faire amender les règlements de sa formation politique afin de rester au pouvoir au-delà de l'expiration de son mandat en octobre prochain.

Nakasone a non seulement orchestré des élections simultanées aux deux Chambres du Parlement malgré une farouche opposition interne, mais il a aussi obtenu, avec le score sans précédent de 300 députés (contre 250 sortants), la confortable majorité dont il avait besoin pour étendre son autorité sur le PLD, dont le chef devient automatiquement premier ministre.

Le parti tiendra en effet sa nouvelle élection présidentielle

en octobre et les analystes estiment que le triomphe de Nakasone renforce ses chances d'obtenir un 3e mandat.

La réussite de Nakasone tient tout à la fois de sa bonne apparence physique, son éloquence, son assurance, son sens du contact avec la presse, et sa forte personnalité.

Fils d'un riche négociant en bois, Nakasone est né en 1918 dans un quartier au nord de Tokyo, dont est également originaire l'ancien premier ministre Takeo Fukuda.

Mais ses premiers succès politiques, Nakasone les doit à un autre ancien premier ministre, Kakuei Tanaka, qui, bien que condamné pour corruption en 1983, était faiseur de premiers ministres jusqu'à la congestion qui l'a frappé l'an dernier.

Nakasone, vedette no 1 des médias japonais, paraît beaucoup plus jeune que ses 68 ans. « Il est populaire auprès des téléspectateurs et plaît aux femmes », déclare un homme d'affaires pour expliquer sa bonne cote dans les sondages.

D'autres estiment que son image de jeunesse — il pratique le tennis, le golf et la natation — lui a gagné les faveurs de l'électorat, qui voit en lui l'homme politique sûr de lui, à même de faire jouer au Japon un plus grand rôle sur la scène internationale.

— Reuter, AFP et AP

Les partisans de Marcos se rendent mais Tolentino serait poursuivi

■ MANILLE — Les derniers soldats rebelles qui ont appuyé Arturo Tolentino, ancien ministre des Affaires étrangères des Philippines, dans sa tentative de renversement du gouvernement Aquino, ont quitté hier soir le luxueux Manila Hotel qu'ils occupaient depuis dimanche après-midi.

M. Arturo Tolentino, ancien colistier du président déchu Ferdinand Marcos, exilé à Hawaï, a tenté dimanche de renverser le gouvernement en se proclamant « président par intérim ». Il avait profité de la manifestation pro-Marcos, qui réunissait hebdomadairement environ 8 000 loyalistes dans un parc de Manille, pour occuper en force le Manila Hotel.

La présidente des Philippines, Mme Corazon Aquino, alors en visite dans le sud du pays où sévit la rébellion communiste, a refusé d'écouter son voyage et n'est rentrée dans la capitale qu'hier matin. Elle a alors lancé un ultimatum aux occupants, leur donnant 24 heures pour évacuer l'édifice. Alors que 200 soldats s'étaient déjà rendus, les

quelque six généraux et 180 soldats qui demeuraient encore à l'hôtel, sont finalement partis avant l'expiration du délai. La centaine de civils qui étaient toujours présents sur les lieux ont été expulsés par la police, sans offrir de résistance.

Selon M. Ric Serrano, un porte-parole des rebelles, les soldats auraient accepté de quitter l'hôtel, qui était encerclé par les forces militaires, afin d'éviter une confrontation armée. L'immunité leur avait été assurée par M. Juan Ponce Enrile, le ministre de la Défense,

s'ils se rendaient dans les plus brefs délais.

M. Tolentino, quant à lui, a rencontré hier, pendant plusieurs heures, M. Rafael Ileta, le ministre adjoint de la Défense. Un autre rendez-vous a été planifié pour aujourd'hui. Même si le chef dissident n'a pas été arrêté, Mme Aquino soutient qu'il sera accusé de sédition.

Tous les observateurs estiment que Mme Corazon Aquino a agi avec calme et est restée maître de la situation. Selon les analystes politiques et diploma-

tiques, la crise est un indice que le gouvernement devrait régler plusieurs questions importantes encore en suspens, notamment l'élaboration de la nouvelle constitution, la tenue d'élections nationales et régionales, et le redressement économique du pays.

Les États-Unis, pendant ce temps, appuient entièrement le gouvernement Aquino. Ils ont annoncé hier qu'ils cherchent à savoir si M. Marcos, qui demeure sur leur territoire, a été activement impliqué dans le coup avorté. — UPI, AFP, AP et Reuter



ENFIN UN INVENTAIRE COMPLET!

LIVRAISON IMMEDIATE

Voici une excellente raison de nous rendre visite. Nous venons tout juste de recevoir les nouvelles Prélude, Civic et Accord. Honda ne cesse de se perfectionner. Ingénierie dernier cri. Fiabilité, économie et performance. Voici pourquoi les clients de Honda sont les plus fidèles parmi les propriétaires de voitures importées. * Venez prendre un air de neuf parmi nos dernières nouveautés. Faites l'essai des Honda 1986.

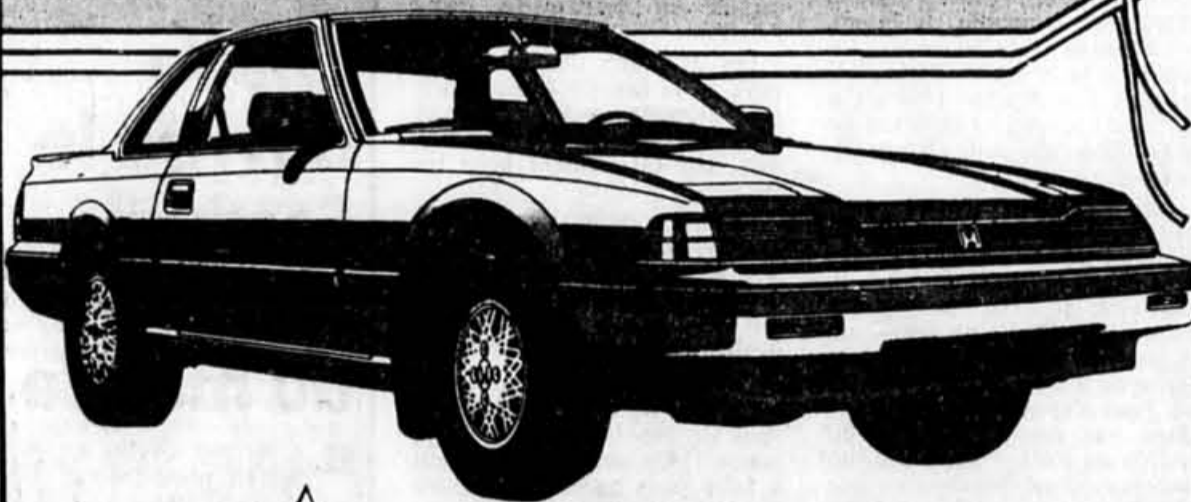
*Source R.L. Polk & Co., analyse «New Car Buyers» pour l'année 1983

GRANDE VENTE DE JUILLET

«Essai sur route»

Aucune attente chez Rallye pour faire l'essai d'une Honda. Il vous suffit de nous présenter votre permis de conduire et, après que vous ayez terminé l'essai, nous serons heureux de vous remettre gratuitement une casquette sport d'excellente qualité.

*Aucun achat nécessaire. Offre valable en juillet 1986 seulement.



DÈS MAINTENANT

15 voitures Honda disponibles
Toutes les voitures sont préparées en prévision d'un essai de conduite
Exclusivité Rallye Honda

RALLYE HONDA

CLÉMENT ET LAFLEUR, À LASALLE
15 MINUTES DU CENTRE-VILLE

364-1121

Nous faisons porter nos efforts sur le plus important — LA SATISFACTION

Miracle Mart

PHOTOS COULEUR SUPER FORMAT À PRIX SUPER!

FORMAT	PRIX DES CONCURRENTS	PRIX MIRACLE MART
12-15 poses	5.99	3.99
24 poses	10.99	6.99
36 poses	15.99	9.99

26 jeu de photos: 15¢ la photo au moment du développement. Procédé C-41 seulement. Films avec développement compris non-éligibles.

Nous utilisons le papier **Kodak**

SOLDE SOLDE SOLDE 1¢

Achetez un... Pour 1¢ vous obtiendrez:

- Appareil 35mm SLR **19⁹⁹** + Sac à accessoires image de luxe. Modèle 64923
- Appareil 35mm à télémètre. **14⁹⁹** + Sac à accessoires image "autofocus" No. 64936
- Téléphone **14⁹⁹** + Rallonge de 25'

Achetez un... Pour 1¢ vous obtiendrez:

- Appareil audio enregistreur **8⁹⁹** + Paire d'écouteurs
- Lecteur de cassette portatif **6⁹⁹** + Deux cassettes BASF de 90 min.

MAGNASONIC

Cassettes BASF en prime pour 1¢

16⁹⁹

Magnasonic PR-12 Lecteur de cassettes avec écouteurs de luxe et vumètre à diode.

LLOYD'S

Cassettes BASF en prime pour 1¢

39⁹⁹

GE 3-5423 Lecteur de cassettes stéréo portatif avec écouteurs et témoin à diode plus inversion automatique.

LLOYD'S

Lloyd's X332 Téléphone à accoupler à l'unité de l'écouteur avec mémoire de 3 numéros d'urgence.

Rallonge en prime pour 1¢

29⁹⁹

SANYO

Écouteurs en prime pour 1¢

79⁹⁹

Sanyo 7022 Radio-Cassette AM/FM stéréo miniature avec enregistrement à une touche, arrêt automatique et système d'écoute variable.

MAGNASONIC

Écouteurs en prime pour 1¢

69⁹⁹

Magnasonic SC 808 Radio-enregistreur à double cassettes AM/FM stéréo avec arrêt automatique et micros incorporés.

RABAIS \$50

Zoom Image 35-200mm 128⁹⁹

Zoom Image 28-200mm 168⁹⁹

Film Image comprenant le développement pour des photos couleur Super Image 4 x 6" 2/14⁹⁹

Miracle Mart

CAMERA & ELECTRONIC CENTRE

Concours pour les compositeurs de plus de trente ans

L'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada (CAPAC) organise, pour cette année seulement, un concours qui a pour titre *Les prix de composition Micheline-Coulombe-Saint-Marcoux*, à l'attention des compositeurs de plus de 30 ans.

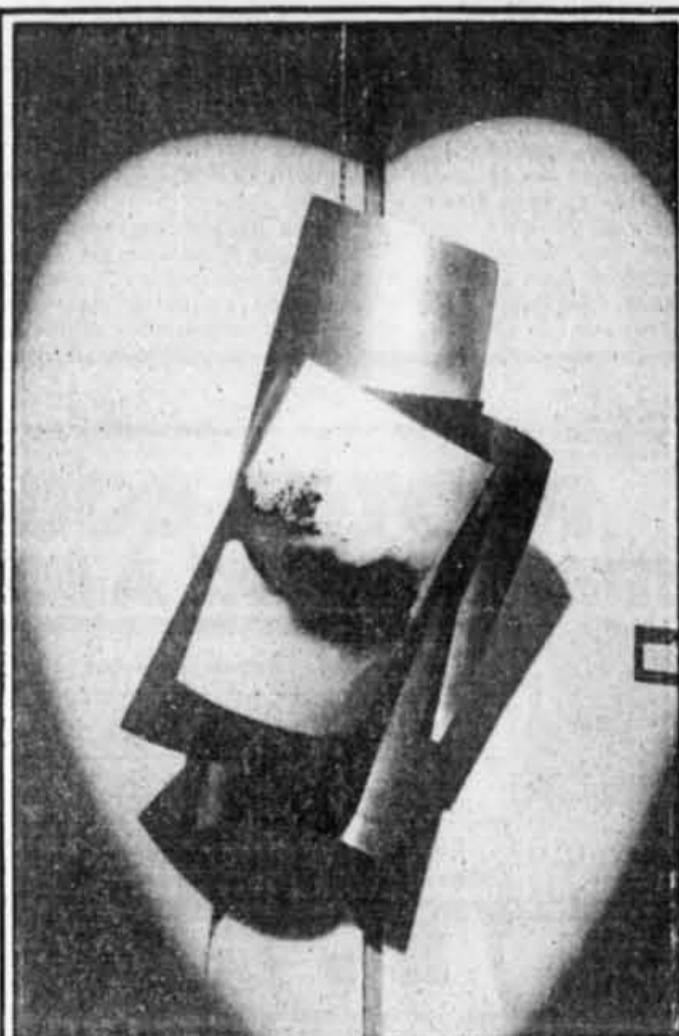
Cette compétition s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale de la musique canadienne et s'adresse strictement aux membres de la CAPAC. En plus des bourses qui récompenseront les auteurs, la CAPAC garantit l'exécution des œuvres primées par des formations qui bénéficient déjà de la reconnaissance publique. Les lauréats pourront ainsi entendre leur composition durant la saison musicale 1987-88.

Les prix seront décernés dans les quatre catégories suivantes : les compositions pour orchestre (\$5 000), celles de musique de chambre (\$3 000), les œuvres pour instrument solo (\$2 000) et les compositions de type électro-acoustique (\$3 000).

La CAPAC organise déjà un concours réservé aux musiciens de moins de trente ans. C'est dans le but de faire confirmer publiquement les talents de musiciens accomplis, qui n'ont pas la chance de bénéficier d'un large auditoire, que la CAPAC a décidé de décerner ces *Prix Micheline-Coulombe-Saint-Marcoux*.

La CAPAC compte financer l'exécution publique des œuvres, qui seront interprétées par des ensembles connus (on avance les noms de l'Orchestre Métropolitain de Montréal et *L'esprit Contemporain* de Toronto).

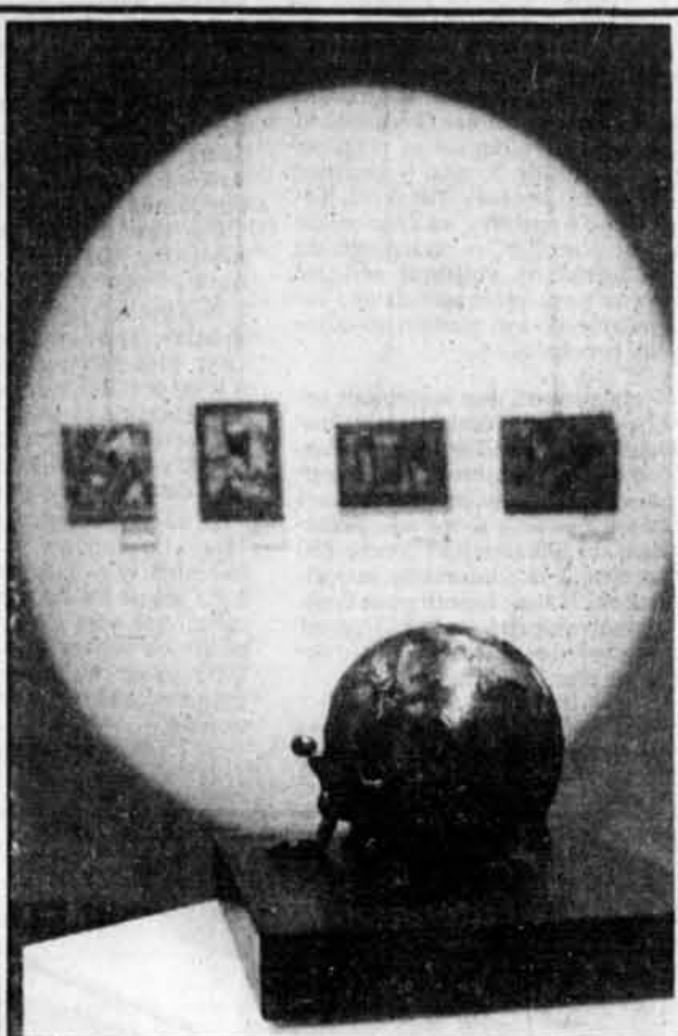
Les œuvres présentées ne devront pas dépasser trente minutes et seront inédites. La date limite de présentation est le 3 novembre de cette année et les noms des lauréats devraient être connus au plus tard le 28 janvier 1987.



L'humour surréaliste est bien représenté à la Biennale. Cette grosse pièce de Nicole Poulin, à gauche, s'intitule *Gros blanc de mémoire* qui vient perturber de la matière grise. Au centre, le fameux *Les*



amez-vous mes bottines?, de Françoise Côté, qui a remporté le premier prix du jury. À droite, une œuvre un peu moins déroutante.



photos Robert Nodou, LA PRESSE

« Je n'aurais jamais pensé aimer l'émail... »

« Cette œuvre se nomme *Les aimez-vous, mes bottines?* », note la jeune guide. La ribambelle d'enfants s'esclaffe et d'un cri unanime manifeste son approbation.

FRANÇOIS VÉZINA

Ces enfants admirent la pièce maîtresse de la première Biennale internationale d'émail de Laval, qui se tient jusqu'au 7 septembre, à la Maison des Arts, près du cégep Montmorency.

Cette exposition est un véritable festin pour les yeux. Les couleurs, les formes, les structures enchantent les visiteurs, si on en juge par les commentaires

BIENNALE DE LAVAL

écrits dans un grand livre placé à l'entrée : « Je n'aurais jamais pensé aimer l'émail », « Genial », « C'est beau », ect.

L'émail est un art qui permet aux artistes de réaliser, avec l'aide d'un grand nombre de techniques, de multiples formes artistiques. Le visiteur passe de la « peinture » abstraite, figurative et géométrique aux formes sculpturales et quelques fois mobiles, et aux bijoux.

Cette exposition regroupe les œuvres de 126 artistes provenant de 20 pays, de l'Australie aux États-Unis, de la Finlande à Israël.

La sélection des œuvres pour la Biennale a été rigoureuse. Plus de 550 pièces ont été soumises au jury, dont seulement les tiers ont été retenues pour l'exposition.

C'est la Québécoise Françoise Côté qui a gagné le premier prix du jury. Grâce à sa « sculpture » *Les aimez-vous, mes bottines?*, elle s'est enrichie d'une somme de \$3 000. L'œuvre, bien en vue (elle vous saute au visage dès que vous mettez les pieds dans la salle), établit le sens de l'humour de l'artiste... et du jury.

Barbara Reuter (Allemagne de l'Ouest) et Francisco Porras (Venezuela) ont également vu leurs efforts couronnés par le jury.

Plusieurs artistes ont reçu des mentions d'honneur.

Les œuvres exposées à la Biennale méritent vraiment. Nombre de pièces non primées retiennent infailliblement l'attention. Qu'on pense à *Mars, Jupiter, Venus*, de la Canadienne Margit Gatterbauer : un réel éclatement des couleurs.

Les prix de vente des différentes œuvres attiraient également les visiteurs, jeunes et vieux, mais les œuvres dont la valeur dépasse \$1 000 ne sont pas rares...

Festival de la chanson au Bistro d'autrefois

La chanson québécoise et française, la nouvelle comme celle des « classiques », chantée par de jeunes auteurs et interprètes, dans une ambiance de boîte à chansons. Un brin de nostalgie, et beaucoup de gaieté. C'est le *Festival de la chanson de Montréal*, chaque soir, au Bistro d'autrefois, 1229 Saint-Hubert.

D'ici à lundi prochain, une centaine de jeunes, parfois fort talentueux, auront l'occasion de défiler.

Quelques soirées spéciales sont au programme : textes et chansons humoristiques vendredi, special Prevert et Queneau le dimanche, un hommage à Piaf hier soir et à Catherine Sauvage lundi prochain.

TdH à l'heure de l'opéra français...

À l'occasion de la fête nationale de la France, le Festival de l'Opéra offrira aux amateurs un programme puisé dans le répertoire des plus beaux airs français.

Le baryton Bruno Laplante, directeur de l'Opéra de Chambre du Québec et interprète par excellence des mélodies françaises, en compagnie du jeune ténor Roger Fournier, de la jeune mezzo-soprano Agathe Martel qui a participé en avril dernier à la finale provinciale du concours du Canada, et de la jeune Sophie Gamache permettront aux visiteurs de passer d'excellents moments à Terre des Hommes.

Photo et lumière...

Les amateurs qui désirent exposer leurs photographies (couleur ou noir et blanc) durant l'exposition *Lumière : perception-projection*, dans le cadre des Cent jours d'art contemporain, peuvent le faire en les envoyant au Centre International d'Art Contemporain de Montréal (CIAC). Une seule condition : que les photos aient rapport au thème de la lumière. CIAC, C.P. 760, Place du Parc, Montréal, H2W 2P3.



Dancing the Kambara dance, peinture de la jeune artiste japonaise Sachiko Habu, exposé parmi plus de 200 dessins d'enfants du monde entier, à l'Atrium de la Maison Alcan.

L'art des enfants du monde et la fête nationale...

« Regarde, regarde maman... t'as vu le dessin. Regarde celui-là. Regarde l'autre et l'autre encore, s'exclame un bambin d'à peine trois pieds qui gambade en tous sens. La source de son émerveillement : l'exposition *l'Art des enfants du monde*, présentée à l'Atrium de la Maison Alcan, jusqu'à la fin d'août.

SUZANNE COLPRON

Plus de 200 enfants, âgés de six à 12 ans, des quatre coins du monde — du Canada, d'Australie, du Brésil, d'Allemagne, des États-Unis, de France, d'Italie, d'Inde, de Jamaïque, du Japon, de Malaisie et de Suisse — réunis sous la bannière Alcan, exposent des dessins réalisés à l'aide de crayons à colorier, de peinture à l'eau et de cartons découpés.

Les petits chefs-d'œuvre portent sur le thème de la fête nationale. Pour certains enfants, cela prend la forme d'un joyeux carnaval, de feux d'artifice qui explosent dans une féerie de couleurs, d'une célébration japonaise ou d'un mariage à la Suisse. Pour d'autres, cela s'exprime dans une partie de sucre, un match de hockey sur glace, un coucher de soleil ou encore une sorcière qui chevauche son balai dans le ciel!

Chaque dessin ou peinture

porte la griffe de son auteur, garçon ou fille, ainsi que son âge et son pays d'origine.

La jeune japonaise de neuf ans, Sachiko Habu, illustre dans sa magnifique peinture aux tons de bleu et de vert, une danse de son pays, la Kambara, qui se déroule sous un soleil multicolore.

Dans un autre dessin, un petit canadien place ces quelques mots dans la bouche d'un homme songeur assis sur un rocher : « Ouais, c'est beau le Canada, pis c'est long... »

Les dessins montés sur carton sont collés sur les quatre faces de cubes aux couleurs vives, disposés en pyramide dans l'Atrium.

Les drapeaux des nombreux pays où la famille Alcan a pris pied flottent au-dessus de cet arc-en-ciel de couleurs et de formes. Un ravissement pour les yeux!

Parents et enfants y découvriront, à l'occasion d'une petite visite, les nombreuses facettes des diverses cultures mises en image par les enfants des employés d'Alcan, ici comme à l'étranger.

La Maison Alcan se trouve à proximité du Musée des Beaux-Arts de Montréal qui présente cet été l'exposition Miro. Le saut à faire pour passer du peintre que l'on qualifie d'enfant aux enfants peintres est un saut d'enfant...



Placido Domingo

Otello ouvrira le Festival des films du monde

C'est par *Otello*, en première nord-américaine, que s'ouvrira à Montréal, le 21 août le 10^e Festival des films du monde.

Ce film du célèbre opéra de Verdi a été réalisé par Franco Zeffirelli et il met en vedette Placido Domingo et Katia Ricciarelli. Lorin Maazel dirige l'orchestre et le chœur de La Scala de Milan.

Le film était en compétition au Festival de Cannes, en mai dernier, mais il n'a remporté aucun prix. À Montréal, il ne sera pas en compétition.

Pourquoi un opéra pour inaugurer le festival, a-t-on demandé à son directeur, Serge Losique. Parce qu'*Otello*, a-t-il répondu, représente « un lien excellent entre le cinéma et les autres arts. D'ailleurs, a-t-il ajouté, c'est un film brillant et vous avez besoin de quelque chose de spectaculaire pour inaugurer un festival ».

— Presse Canadienne

Un auteur « à plein temps » sur quatre

QUÉBEC (PC) — Qu'il soit écrivain, traducteur ou scénariste, un auteur sur quatre seulement se consacre à plein temps à la création au Québec. Même en exerçant un deuxième métier, ces créateurs parviennent à peine à se hisser aux échelons de la classe moyenne.

Voilà ce que révèle une enquête sur le statut socio-économique des auteurs québécois menée en 1984 par le ministère des Affaires culturelles auprès de 428 membres de cinq associations professionnelles d'auteurs. Les répondants forment, assure-t-on, un échantillon représentatif de la population étudiée.

Le plus récent numéro du bulletin *« Chiffres à l'appui »* analyse les résultats de cette enquête. Le profil socio-économique des auteurs québécois se dessine ainsi : six auteurs sur dix sont des hommes; la moitié sont réputés vivre seuls étant célibataires, veufs ou divorcés; près des trois quarts ont terminé des études universitaires et sont âgés de 30 à 45 ans.

L'enquête fait en outre ressortir que près de la moitié des auteurs ont gagné des revenus bruts globaux inférieurs à \$20 000 en 1983; 25,4 p. cent d'entre eux ont récolté moins de \$10 000, alors que 8,9 p. cent avaient des revenus supérieurs à \$50 000.

En 1983, 13,6 p. cent des auteurs ont reçu des prestations d'assurance-chômage et 9,6 p. cent, du bien-être social. Les solutions habituellement retenues pour contrer l'incertitude des revenus demeurent le second emploi et le travail à titre contractuel: 47,9 et 35 p. cent des auteurs ont eu recours à l'une ou l'autre de ces formules.

Ce deuxième métier d'ordre « alimentaire » s'exerce la plupart du temps au détriment de leur travail de création, écrit-on. Toutefois, il se trouve souvent dans un champ connexe au métier d'auteur, soit l'enseignement, les arts d'interprétation, l'édition, les communications et les médias.

On souligne également que les revenus

moyens des femmes sont généralement inférieurs à ceux des hommes. Près de 60 p. cent des femmes ont eu des revenus totaux inférieurs à \$20 000, alors que la proportion chez les hommes n'atteint pas 40 p. cent.

En ce qui concerne les revenus d'auteur, c'est souvent le dénuement pour 27,1 p. cent des répondants qui n'en déclarent pour 1983 aucun ou moins de \$500. Le revenu médian est plus révélateur des conditions financières; il se situe à \$2 000, ce qui indique que la moitié des auteurs ne dépassent pas ce seuil. Seulement 6,5 p. cent ont gagné des revenus d'auteur qui égalent ou dépassent \$25 000.

Ces revenus proviennent de diverses sources, dont la plus fréquente demeure les droits d'auteur. Les bourses, subventions, conférences, rédaction au noir, traductions, prix littéraires, comités de lecture et textes de publicité viennent combler tant bien que mal le manque à gagner.

la presse *ciel 98.5*

bonjour! Québec

PRÉSENTE LE

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

8 JUILLET 20 h 30
Le Quatuor **WILANOWSKI**
En collaboration avec le Consulat de Pologne.
Soirée commanditée par Les Papiers Scott Ltée.

9 JUILLET 20 h 30
BADEN POWELL, guitariste
soirée commanditée par Télélobe Canada

CÉGEP
Joliette de Lanaudière
Billets en vente à la porte

10 JUILLET 20 h 30 soirée **FM** DU MAURIER
ALEXANDRE LAGOYA, guitariste
Weiss - Tarrega - Albeniz - Granados...

Salle **ROLLAND-BRUNELLE** du cégep Joliette de Lanaudière
Billets en vente à la porte

15 JUILLET 20 h 30 soirée **CORELLI**
ERIK BERCHOT, pianiste
ÉLAINE MARCIL, violoniste
LOUISE-ANDRÉE BARIL, pianiste
Soirée commanditée par Ciment Indépendant

ÉGLISE de ST-PAUL
Billets en vente à la porte

Billets à tous les comptoirs **TICKETRON** commandes téléphoniques acceptées.
(Visa, MasterCard) (514) 288-3782 et à la librairie René Martin (Joliette).

CINÉMAS CINEPLEX ODEON **MARDIS**

BERRI (St-Denis & Ste-Catherine) 288-2115
3 HOMMES ET UN COUFFIN (G) 12:30 - 2:30 - 5:10 - 7:30 - 9:50
HISTOIRE OFFICIELLE (G) 7:00 - 9:20
UN HOMME PARI LES LIONS (G) 12:30 - 2:30 - 4:30
QUELLE NUIT DE GALERIE (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
SAC DE NOEUDS (14 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
MISSISSIPPI BLUES (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LE DAUPHIN (Beaubien près d'Iberville) 721-0060
UN HOMME PARI LES LIONS (G) 5:00 - 7:00 - 9:00
SOUVENIRS D'AFRIQUE (G) 8:00

ERMITAGE (St-Denis & Jarry) 388-5577
HANNAH ET SES SOEURS (G) 7:00 - 9:30

CRÉMAZIE (St-Denis & Crémazie) 388-4210
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans) 12:30 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:30

CHAMPLAIN (Ste-Catherine & Papineau) 524-1685
POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:35 - 3:20 - 5:05 - 7:10 - 9:05
PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:40 - 3:35 - 5:00 - 7:25 - 9:20

JEAN-TALON (2 rues à l'est de Pie-IX) 725-7000
POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 7:00 - 9:00

CARTIER-LAVAL (225, boul. des Laurentides) 663-5124
PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 7:15 - 9:15

ODÉON-LAVAL (Centre 2000 - Boul. St-Martin) 687-5207
POLTERGEIST NO. 2 (v.1) (14 ans) 7:30 - 9:30
LEGAL EAGLES (G) 7:00 - 9:15

BROSSARD (Mail Champlain) 465-5006
POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
LEGAL EAGLES (G) 12:25 - 2:35 - 4:45 - 7:00 - 9:05

KARATE KID 2 (G) 12:15 - 2:20 - 4:30 - 6:45 - 9:00

LONGUEUIL (Place Longueuil) 679-7451
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (14 ans) 7:15 - 9:15
PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 7:30 - 9:30

MERCIER (Ste-Catherine & Pie-IX) 255-6224
LES GOULES (G) 8:30
2ème film: MAÎTRE DU JEU 7:00

PARIS (896, Ste-Catherine) 875-1882
PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

ASTRE (St-Léonard, 9480 Lacordaire) 327-5001
KARATE KID 2 (G) 7:00 - 9:00
PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 7:30 - 9:15
BACK TO SCHOOL (G) 7:00 - 9:00
LEGAL EAGLES (G) 7:00 - 9:10

PARADIS (2115, Hochelaga) 354-3110
UN HOMME PARI LES LIONS (G) 8:45
2ème film: TOBY 7:00
POLTERGEIST 2 (14 ans) 7:15 - 9:00
PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 7:30 - 9:10

MONTREAL (1584, Mt-Royal & Papineau) 521-7870
POLICE ACADEMY 3 (v.1) (14 ans) 6:15 - 9:30
2ème film: POLICE ACADEMY 2 7:50
CONQUÊTES DE VACANCES (14 ans) 8:00 - 9:45
2ème film: A BOUT DE COURSE 7:45

PLACE ALEXIS NIHON (Niveau du Métro Atwater) 935-4246
KARATE KID 2 (G) 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:00 - 9:15
BACK TO SCHOOL (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:45 - 9:45
ABOUT LAST NIGHT (14 ans) 12:45 - 3:00 - 5:00 - 7:15 - 9:30

SQUARE DÉCARIE (Décarie, sud de Jean-Talon) 341-3190
LABYRINTH (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
BACK TO SCHOOL (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

PLACE DU CANADA (Via Château Champlain) 661-4595
LEGAL EAGLES (G) 7:15 - 9:30

BONAVENTURE (Place Bonaventure) 861-2725
LABYRINTH (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:05 - 9:10
AMERICAN ANTHEM (G) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

2001 Université (Coin de Maisonneuve) 649-4518
BACK TO SCHOOL (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
BACK TO SCHOOL (G) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
AMERICAN ANTHEM (G) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
HANNAH AND HER SISTERS (G) 2:00 - 4:20 - 7:00 - 9:20
DESERT BLOOM 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35
3 MEN AND A CRADLE (G) 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35
ABOUT LAST NIGHT (14 ans) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45
ABOUT LAST NIGHT (14 ans) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45
OFFICIAL STORY (G) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

CINÉ-PARCS

moins de 14 ans admis gratuitement

CINÉ-PARC ODEON (Trans-Can. Sortie St-Bruno) 98-655-0692
POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON
KARATE KID 2 (G)
2ème film: IRON EAGLES

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (Trans-Can. (sortie 95)) 655-5515
UN HOMME PARI LES LIONS (G) 2ème film: LES AVENTURES DU RÊVE
LES GOULES (G)
2ème film: MAÎTRE DU JEU

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 591-1310
8 km du pont Mercier vers Châteauguay
LE DIAMANT DU NIL (G)
2ème film: COCOON
BACK TO SCHOOL (14 ans)
2ème film: RETURN OF THE LIVING DEAD
UN HOMME PARI LES LIONS (G)
2ème film: DRÔLE DE FLIC

CINÉ-PARC LAVAL (Auto. des Laurentides (sortie 14)) 622-5555
KARATE KID 2 (G)
2ème film: IRON EAGLES
UN HOMME PARI LES LIONS (G)
2ème film: L'ÉPÉE SAUVAGE
LE DIAMANT DU NIL (G)
2ème film: COCOON
POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans)
2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME (Auto. des Laurentides (sortie 44)) 436-4773
RETOUR VERS LE FUTUR (14 ans)
2ème film: CRÉATURE DE RÊVE
POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans)
2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON

CINÉ-PARC VAUDREUIL (Trans-Can. (sortie 3)) 455-5154
POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans)
2ème film: L'AUBÉ ROUGE
CONQUÊTES DE VACANCES (14 ans)
2ème film: DELTA FORCE

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (Route 15 (sortie 21)) 472-6660 878-1707
POLICE ACADEMY 3 (14 ans)
2ème film: POLICE ACADEMY 2
2ème film: POLICE ACADEMY 1
RETOUR VERS LE FUTUR (G)
2ème film: CRÉATURE DE RÊVE
CONQUÊTES DE VACANCES (14 ans)
2ème film: LA FORÊT D'ÉMERAUDES
LES GOULES (G)
2ème film: MAÎTRE DU JEU
LABYRINTH (G)
2ème film: VOLUNTEERS

CINÉ-PARC REPENTIGNY (Route 40 (sortie 100)) 541-7740 861-6641
CONQUÊTES DE VACANCES (14 ans)
2ème film: DELTA FORCE
POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans)
2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON

CINÉ-PARC ST-HILAIRE (Route 20 (sortie 115)) 467-3209
POLICE ACADEMY 3 (v.1) (14 ans)
2ème film: POLICE ACADEMY 2
2ème film: RETOUR VERS LE FUTUR (G)
2ème film: CRÉATURE DE RÊVE

"Ils sont de retour"

EN VERSION FRANÇAISE
POLTERGEIST II

À L'AFFICHE aux Champlain, Brossard, Jean-Talon, Laval, Paradis, Rex St-Jérôme, Châteauguay et aux ciné-parcs Odeon, Laval, Vaudreuil, St-Jérôme et Repentigny.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN 14 ans
UN FILM DE DENYS ARCAND
À l'affiche au Crémazie et au Longueuil.

LES GOULES 14 ans
UNE FOIS INSTALLÉS DANS VOTRE MAISON, VOUS NE POURREZ PLUS VOUS EN DÉBARRASSER.
À l'affiche au Mercier, Complexe Desjardins et aux ciné-parcs Boucherville et St-Eustache.

VOYAGES TRAVELAIDE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX

Le Reine Elizabeth **arminie**
PRÉSENTE LA COMÉDIE MUSICALE DE MARGUERITE MONNOT ALEXANDRE BREFFORT

IRMA LA DOUCE
Les productions de Gale Concert Inc.
Le Reine Elizabeth Hôtels CN
ENTRÉE 10\$ SAMEDI 12\$
A L'AFFICHE du mercredi au dimanche
Mer. - Jeu. - Ven. 21 h
Sam. 19 h 30 - 22 h 30
Dim. 20 h
Res. 861-3511 Local 2227-2228-2230

TOUTES MARDIS 2.50\$
C'est bientôt votre anniversaire?
cinéma **LOEWS** 861-7437

AUCUN LAISSEZ-PASSER
RUNNING SCARED
Plus Cinéparc: «WISE GUYS»

RAW DEAL
Version originale anglaise

FERRIS BUELLER'S DAY OFF
Les efforts d'un homme pour se la couler douce.
A PARAMOUNT PICTURE

LOEWS (554 STE CATHERINE) 861-7437
LAVAL (CENTRE L'AVL 668 7776)
KENT (600 SHERBOOKE) 489-9703
Cinéparc DOLLARD (TRANS CANADIENNE) 55 564 8442

Le PARISIEN (460 STE CATHERINE) 866-3956
ÉLYSÉE (35 MILTON) 642-0052

LES INTERDITS DU MONDE
Le PARISIEN (460 STE CATHERINE) 866-3956
VERSAILLES (PLACE VERSAILLES 353 7890)

un film de CARLOS SAURA
LES YEUX BANDÉS
Le PARISIEN (460 STE CATHERINE) 866-3956

NEIGE
PRIX DU CINÉMA CONTEMPORAIN
ÉLYSÉE (35 MILTON) 642-0052

PRINCE Under the CHERRY MOON
Aucun laissez-passer
PALACE (596 STE CATHERINE) 866-6991
LAVAL (CENTRE L'AVL 668 7776)
PLACE DU PARC (3075 Ave du Parc) 844-9470
Cinéparc DOLLARD (TRANS CANADIENNE) 55 564 8442

Plus Cinéparc: «PURPLE RAIN»

L'Elysée en association avec Film 2000 présente
SON PREMIER FESTIVAL DE FILMS SOVIÉTIQUES en langue française
2e film du Festival:
ANNA KARÉNINE
GAGNEZ!
Gagnez un voyage en URSS pour 2 personnes.
ÉLYSÉE (35 MILTON) 642-0052

Après «LES GRIFFES DE LA NUIT»
L'homme de vos rêves est de retour
LA REVANCHE DE FREDDY (ELM STREET)
Le PARISIEN (460 STE CATHERINE) 866-3956

STALLONE COBRA
Adultes \$8.00
Adolescents \$5.50
Enfants \$2.50
Age d'Or \$2.50
Le PARISIEN (460 STE CATHERINE) 866-3956

Les Productions de La Presse
NUITS LIBERTINES et PORTE-JARRETTES
Avec Hélène Mondoux, Carol Jones, Patrice Bissonnette, Pierre-Carl Trudeau
Chorégraphie Dominique Gualdeau
Mise en scène Philippe Grenier
ENTRÉE 10\$ SAMEDI 12\$
FORFAITS DINER-SPECTACLE À PARTIR DE 22\$ (SAMEDI 24\$)
Du mardi au vend. 21H00
Sam. 19H30 et 22H30
Dim. 20H00
1-373-3262

RUTHLESS PEOPLE
14 ans
Aucun laissez-passer
LOEWS (554 STE CATHERINE) 861-7437
KENT (600 SHERBOOKE) 489-9703
DORVAL (201 Ave DORVAL) 521-8566

BIG TROUBLE IN THE LITTLE CHINA
14 ans
Aucun laissez-passer
du YORK seulement
Adultes \$6.00
Adolescents \$5.50
Enfants et Age d'Or \$2.50
YORK (1467 STE CATHERINE) 822-8278
DORVAL (201 Ave DORVAL) 521-8566
CAPITOL (634 STE CATHERINE) 849-0041
LAVAL (CENTRE L'AVL 668 7776)
Cinéparc DOLLARD (TRANS CANADIENNE) 55 564 8442
Plus Cinéparc: «HIGHLANDER»

WALT DISNEY PICTURES PRESENTS
THE GREAT MOUSE DETECTIVE
Plus court métrage s'intitulant: **CLOCK CLEANERS**
Aucun laissez-passer
LOEWS (554 STE CATHERINE) 861-7437
Le CINÉMA (1467 STE CATHERINE) 822-8278
LAVAL (CENTRE L'AVL 668 7776)
FAIRVIEW (13375 FAIRVIEW) 894-8180
PLACE DU PARC (3075 Ave du Parc) 844-9470

VERSION FRANÇAISE
TOM CRUISE TOP GUN
Le PARISIEN (460 STE CATHERINE) 866-3956
GREENFIELD PARK (750 BLD. BASSCHÉ) 844-8742
LAVAL (CENTRE L'AVL 668 7776)
VERSAILLES (PLACE VERSAILLES 353 7890)
Version anglaise à l'IMPERIAL, DORVAL et CINÉPARC.
(Prix 70MM Dolby stéréo à l'IMPERIAL)

Petits chanteurs de France en tournée de concerts au Québec

La manécanterie des Petits Chanteurs de Sainte-Jeanne d'Arc, un chœur de garçons de Nancy, en Lorraine, a entrepris une tournée au Québec, hier

FLORIAN BERNARD

soir, par un concert inaugural à Saint-Colomban. Sous la direction de Jean Bouillet, ces 50 jeunes choristes français donneront une quinzaine de récitals un peu partout en province.

Le chœur participera notamment au festival d'été de Lanaudière en offrant un concert, le vendredi 25 juillet, à l'église du Christ-Roi de Joliette. On pourra en outre entendre les Petits Chanteurs de Sainte-Jeanne d'Arc à Cowansville, à Saint-Joseph-de-Beauce, au Cap Saint-Ignace, à Rivière Ouelle, à Rivière Éternite, dans la Ville de La Baie, à Metabetchouan, à Beauport, à Donacona, à Rigaud, etc.

Ce chœur de garçons, dans la lignée et la tradition des Petits Chanteurs à la Croix de Bois de Paris, existe depuis 30 ans. Il a parcouru des milliers de kilomètres à travers le monde et a enregistré plus de 25 disques. Le chœur a représenté la France lors de nombreux festivals et a donné, au cours de sa carrière, plus de 1 000 concerts.

Le répertoire se compose d'oeuvres sacrées, classiques, de polyphonie de la Renaissance jusqu'à nos jours et de chansons récentes, harmonisées pour quatre voix.

La réalisation de cette tournée a été rendue possible grâce à l'Office franco-québécois de la jeunesse.

Notons que l'été dernier, les Petits Chanteurs de la Maîtrise de Québec se sont fait entendre en France et qu'au mois d'août, durant trois semaines, les Petits Chanteurs de Beloeil feront une tournée en France et en Belgique, et qu'ils chanteront une messe à Notre-Dame-de-Paris. Tout comme la manécanterie de Nancy, ces deux chœurs d'enfants de chez nous appartiennent à la même fédération internationale des Pueri Cantores.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL CHARLES DUTOIT

MOZART

ÉTÉ 1986
BASILIQUE NOTRE-DAME

8 juillet
19h30

CHARLES DUTOIT
MALCOLM LOWE, violon
NOBUKO IMAI, alto

MOZART: Rondo pour violon, K. 269
MOZART: Sinfonia concertante pour violon et alto, K. 364
BERLIOZ: Harold en Italie

SIÈGES RÉSERVÉS
Billets individuels 14\$, 11, 9\$, 6\$, 4\$

à la billetterie de la Basilique Notre-Dame
à la billetterie de la Place des Arts
à la Billetterie Notre-Dame
à la Billetterie de la Basilique

POWER CORPORATION DU CANADA

Concert-bénéfice exceptionnel pour

AMNISTIE INTERNATIONALE

MIGUEL ANGEL ESTRELLA et QUARTANGO

7 ANS «Y A PAS D'QUOI FÊTER»

DEMAIN 21h

10,00\$

Une présentation de CIRCONFÉRENCE

Pour renseignements: 288-1141

Billets - Au guichet du SPECTRUM tous les jours de 10h à 15h et les jours de spectacles jusqu'à 22h

à tous les comptoirs TICKETRON (+ frais de service)

SPECTRUM

318 0 Ste-Catherine
Metro Place des Arts inf. 861-5851

Théâtre d'été "Le Saint-Laurent" de Chaudière

2405 ÎLE CHARRON, LONGUEUIL, QUÉBEC J4G 1R6

LE RETOUR DU COLONEL

comédie de BRICAIRE et LASAYGUES
mise en scène de FRANÇOIS CARTIER
scénographie de CLAUDE FORTIN

avec

GUILDA • RÉJEAN LEFRANÇOIS

et

FRANÇOIS LEMIEUX
BERNARD FORTIN • DIANE AUBIN

JUSQU'AU 23 AOÛT, MARDI au VENDREDI: 20h30 - SAMEDI: 19h00 et 22h30

Reservations: (514) 651-5250 - PRIX SPÉCIAUX POUR GROUPES

PRODUCTION: "Les Productions Réjean Lefrançois Inc."

Les Nuits blanches

Les spectacles internationaux de La Ronde



Mardi 8 juillet
Martine Saint-Clair

À la place d'Animation, sur le lac des Dauphins à 21h00

Forfait fun noir - 15\$*
Nuit blanche: 8\$

Siege reserve pour le spectacle "Nuit blanche" et acces illimité aux manèges et autres spectacles de La Ronde des midi.

En vente maintenant aux comptoirs Ticketron.

*frais de service non compris



De toutes les couleurs

Pourquoi attendre l'hiver et payer plus cher? ACHETEZ DÈS MAINTENANT UNE SUPERBE FOURRURE ET PROFITEZ DE RABAIS ALLANT JUSQU'À \$800!



Ça chauffe à la Baie... et pour cause. La raison principale est, sans aucun doute, la valeur exceptionnelle de ces cinq fourrures offertes à prix d'avant-saison. Voyez pourquoi ça vaut la peine d'acheter votre fourrure maintenant à la Baie.

- Prix exceptionnels sur cinq fourrures qui, selon nous, représentent de super occasions. Toutes offertes à prix réduits d'avant-saison pour vous permettre d'économiser sans attendre! Voyez vous-mêmes.
- Manteau de vison femelle.** Peaux complètement allongées. Foncé naturel. Tailles 6 à 14. Prix après vente \$3799, \$2999 ch.
- Manteaux de vison du Canada.** Peaux complètement allongées. Teintes pastel, naturel, perle, saphir et violet. Tailles 8 à 20. Prix après vente \$2999, \$2499 ch.
- Veste de 34 po en vison.** Peaux complètement allongées. Avec ou sans renard. Teintes pastel, naturel, perle, saphir et violet. Tailles 8 à 20. Prix après vente \$2499, \$1999 ch.
- Manteau de renard indigo.** Très original. Tailles 8 à 16. Prix après vente \$2499, \$1999 ch.
- Manteau de raton laveur à poil long.** Pleines peaux complètement allongées. Tailles 8 à 18. Prix après vente \$2299, \$1999 ch.

Nous proposons également un achat spécial pour cette promotion:

- Manteau de castor à poil long.** Nouvelle longueur, en 3 modèles. Tailles 8 à 20. \$1999 ch.

Notre sélection de manteaux dernière mode, dans les nouvelles longueurs est actuellement la meilleure. C'est pourquoi nous vous conseillons d'acheter maintenant, afin de porter cet hiver le manteau qui vous plaît vraiment.

Verser un acompte de 10%, payez la différence avant le 1er novembre 1986 et nous mettrons de côté votre achat dans notre garde-fourrures climatisé, sans supplément de prix.

Cet événement spécial se termine le 12 juillet 1986, aussi n'attendez plus! Visitez sans tarder notre salon de la fourrure!

Fourrures, rayon 156

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



LA RÉPONSE TECHNOLOGIQUE

«Aux usines Angus, notre atelier de peinture est maintenant doté d'une toute nouvelle salle de séchage.

Pour cuire la peinture des locomotives et wagons, nous avons recouru à un système de chauffage de l'air ambiant fonctionnant au mazout. Voulant améliorer l'efficacité de ce système, nous avons consulté différents spécialistes, dont ceux de Gaz Métropolitain. Parmi les technologies disponibles, seule une technologie gazière nous offrait la réponse à notre problème: SUNKISS.

Ce procédé révolutionnaire cuit la peinture sans avoir à chauffer l'air ambiant ni le métal des véhicules. De plus, il récupère et brûle les vapeurs de solvants émanant de la peinture. Avec SUNKISS, le gaz naturel a su répondre efficacement à nos attentes. Nous en avons même profité pour convertir toutes nos installations au gaz naturel!»



M. André Langlois
Directeur des ateliers usines Angus, CP Rail
3195, rue Rachel est, Montréal

Une question d'énergie? Des options... Une réponse: le gaz naturel.

LA RÉPONSE INNOVATRICE

L'ère de la haute technologie confronte l'entreprise à des problèmes appelant des solutions précises. C'est hors des sentiers battus que nous trouvons la réponse et nous n'hésitons pas à mettre de l'avant des moyens importants dans la recherche de nouvelles solutions non seulement en ce qui a trait au chauffage des locaux et de l'eau, mais également pour les procédés de chauffe et de fabrication. Elles apparaissent désormais sous un angle nouveau avec l'application de technologies exclusives au gaz naturel. Le gaz naturel, plus qu'une source d'énergie performante, une technologie d'avant-garde.

LA RÉPONSE EN MAIN

De généreux programmes de subventions sont présentement offerts pour favoriser l'utilisation du gaz naturel par les industries, les institutions et les édifices commerciaux et résidentiels. Qu'il s'agisse de la substitution d'une autre source d'énergie pour le gaz naturel ou d'une nouvelle consommation de gaz (procédé ou chauffage), Gaz Métropolitain a la réponse. Communiquez avec le centre de renseignements de votre région. Sur demande, un spécialiste prendra rendez-vous et vous livrera la réponse à vos questions d'énergie.

LA RÉPONSE ÉCONOMIQUE

L'utilisation du gaz naturel procure des économies importantes au niveau des coûts d'exploitation de l'entreprise. Au Québec, le gaz naturel a historiquement maintenu une position nettement avantageuse par rapport aux autres formes d'énergie. Mieux encore, cette position concurrentielle se consolidera dans l'avenir: en effet, la déréglementation des prix du gaz naturel le 1^{er} novembre prochain permettra à Gaz Métropolitain de négocier - au profit de sa clientèle - des achats de gaz à prix avantageux auprès des producteurs gaziers de l'Ouest canadien. À court, à moyen et à long termes, le gaz naturel, c'est la réponse économique.

À Sherbrooke, composez le (819) 563-3771

Trois-Rivières (819) 376-4848
Québec (418) 842-8454
Chicoumimi (418) 969-1651
Rouyn-Noranda (819) 797-2111
Montréal (514) 598-3333

Frais virés acceptés.

